

CATALOGUE

ANNÉE 2010



territorial

LES FORMATIONS D'EXPERTS

- 7** Administration générale
- 19** Communication
- 27** Développement économique
- 31** Finances
- 37** Intercommunalité
- 43** Juridique
- 47** Marchés publics
- 67** Ressources humaines/Statut
- 75** Sport

Toutes nos formations sont éligibles au DIF

Le droit individuel à la formation professionnelle : mode d'emploi

• Quels textes de référence ?

Articles 2 et 51 de la loi relative à la fonction publique territoriale du 19 février 2007 modifiant les articles 2 et 11 de la loi du 12 juillet 1984.
Article 3 de la loi relative à la fonction publique territoriale du 19 février 2007 ajoutant l'article 2-1 à la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984.
Article 4 de la loi du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique modifiant l'article 22 de la loi du 13 juillet 1983.
Décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la FPT.
Circulaire du 16/04/2007 – DGCL.

• À compter de quand ?

Le décompte des droits du DIF débute dès l'entrée en vigueur de la loi du 19 février 2007. Pour la première année, l'utilisation du DIF est donc effective depuis le 21 février 2008, avec un premier crédit de 20 heures.

• Pour quelles formations ? Auprès de quels organismes ?

Tout agent bénéficie chaque année d'un droit individuel de 20 heures de formation, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. La mise en œuvre du DIF relève de l'initiative de l'agent, en accord avec l'employeur. Pour que l'agent puisse faire valoir ce droit, les actions de formation qu'il se propose de suivre doivent être inscrites au plan de formation et doivent concerner :

- les « formations de perfectionnement » (toutes formations permettant de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences) ;
- les formations de préparation aux concours et aux examens professionnels.

Important : pour ces formations éligibles au DIF, vous pouvez vous former auprès de l'organisme de formation de votre choix, dès lors que vous avez l'accord de votre collectivité.

Après avis du CTP, la collectivité employeur détermine si le DIF « peut s'exercer en tout ou en partie pendant le temps de travail ». En cas de formation en dehors du temps de travail, l'autorité territoriale verse à l'agent une allocation de formation correspondant à 50 % du traitement horaire. La collectivité territoriale informe périodiquement l'agent du total des

droits acquis au titre du DIF. Le choix de l'action envisagée au titre du DIF est arrêté par convention conclue entre l'agent et l'autorité territoriale. Lorsque l'agent prend l'initiative de faire valoir son DIF, l'autorité territoriale dispose d'un délai de deux mois pour lui répondre. L'absence de réponse vaut acceptation.

• Pour qui ?

Le DIF concerne tous les agents territoriaux titulaires et non titulaires occupant un emploi permanent. Si l'agent est à temps partiel, le droit est calculé au prorata du temps de travail. Cette nouvelle voie d'accès à la formation place l'agent en situation d'acteur de son parcours professionnel et offre une plus grande accessibilité à la formation pour celles et ceux qui en sont les plus éloignés.

• Comment ?

Transfert du DIF :

Les droits acquis au titre du DIF sont, en cas de mobilité, invocables devant toute autre personne morale de droit public. Les employeurs concernés peuvent prévoir par convention des modalités financières de transfert de ces droits. Ce transfert n'est pas possible pour les agents non titulaires.

Anticipation des droits acquis au titre du DIF :

Le DIF peut être utilisé par anticipation, (dans la limite de deux fois les droits acquis et au plus de 120 heures) sauf pour les agents non titulaires, exception faite de ceux qui sont en CDI. Une convention est exigée pour préciser alors la durée de l'engagement à servir, durée correspondant au temps de service nécessaire à l'acquisition des droits anticipés.

Si l'agent part avant la fin de cette durée, il doit rembourser la collectivité. En cas de mutation, la collectivité ou l'établissement d'accueil peut se substituer à l'agent pour rembourser la collectivité d'origine.

Ce remboursement est égal au coût de la formation suivie et le cas échéant au montant de l'allocation perçue au titre de la durée d'initialisation anticipée du droit. L'anticipation entre en vigueur à compter du 1^{er} février 2009.

SOMMAIRE

Administration générale

Réforme territoriale : rationalisation ou complexification du paysage administratif local ?	8
Gouvernance : mode d'emploi	8
Le statut de l'élu : connaître ses droits et ses devoirs pour un bon exercice du mandat	9
Organiser la démocratie participative dans votre commune	9
La gestion des fichiers par les collectivités territoriales	10
Délégations aux élus et aux fonctionnaires : les règles à respecter	10
Le fonctionnement du conseil municipal	11
Le droit des élus minoritaires	11
Concevoir et rédiger des arrêtés municipaux	12
Révision de la liste électorale : comment ça marche ?	12
Comment tenir un bureau de vote ?	13
Le maire et la laïcité	13
Cimetière : les pouvoirs de police funéraire du maire	14
Police municipale : compétence, mission, armement, mutualisation...	14
Les pouvoirs de police du maire: quels sont-ils et comment sont-ils contrôlés par le juge?	15
Le maire et gestion de la sécurité civile	15
Le maire, le cirque et les fêtes foraines : quelles mesures de sécurité ?	16
Quelles responsabilités ?	16
Biens sans maître et biens présumés sans maître	16
Les édifices menaçant ruine	17
Droit de préemption : comment l'exercer?	17
La voirie communale : comment la gérer?	18
L'assainissement communal	18

Communication

Les marchés publics de communication : comment les maîtriser ?	19
Réussir votre communication interne	20
La communication : outil stratégique de la collectivité et du politique	20
Le bon usage du protocole	21
La communication en période préélectorale	21
Diffamation : comment répondre aux attaques ?	22
La prise de parole en public	22
Communiquer efficacement sur son budget	23
La rédaction d'un discours	23
Les relations avec la Presse	24
Maîtriser les nouveaux outils de communication du Web 2.0	24
Le « buzz » sur internet : un nouvel outil marketing au service des collectivités	25
Utiliser internet dans la gestion de la démocratie participative	25
Mettre en place une e-TV	26
Évaluer vos actions en communication	26

Développement économique

Outils et méthodes d'organisation d'un service de développement économique	27
Gérer et animer une bourse de l'immobilier d'entreprise	28
Aides publiques aux entreprises : mode d'emploi	28
Office de tourisme : tout savoir	29
Le marketing territorial ou comment promouvoir son territoire ?	29
Subventions européennes 2007-2013 : mode d'emploi	30
Subventions européennes 2007 - 2013 : réussir le montage d'un projet de développement local durable	30

Finances

Loi de finances 2010 et remplacement de la TP	31
Les relations financières entre EPCI et communes en TPU	32
Gestion de la dette : jusqu'où et comment une collectivité pourra-t-elle encore s'endetter?	32
Analyse financière et fiscale : détecter les signes d'une dégradation des comptes de la collectivité	33
Les budgets des SDIS	33
Les enjeux financiers et fiscaux du choix des modes de gestion des équipements	34
Délégations de service public et partenariats public-privé : les enjeux financiers et fiscaux	34
Le financement des Partenariats public-privé	35
Comment réussir sa DSP haut-débit ?	35
La gestion pluriannuelle des investissements : les AP/CP	36
L'optimisation de la gestion de TVA	36

Intercommunalité

Réforme territoriale : quelles conséquences pour les EPCI ?	37
Réforme territoriale des EPCI : quelles incidences financières et fiscales ?	38
Coopération intercommunale : quels périmètres demain ?	38
Les compétences des EPCI : transferts ou méthodes conventionnelles ?	39
La mutualisation des services	39
Fonction publique et intercommunalité : mobilité choisie ou subie?	40
Les réponses aux 12 questions à se poser lors d'une fusion d'EPCI	40
Prendre des fonctions de DGS d'un EPCI	41
Eau et intercommunalité	41
Conduire une politique culturelle à l'échelle intercommunale	42
Transférer sa compétence « voirie » à un EPCI : connaître et anticiper les enjeux	42

Juridique

La transaction en droit administratif	43
Les partenariats public-privé : aspects juridiques	44
La passation des délégations de services publics	44
Le droit de propriété des collectivités : comment gérer sa domanialité publique?	45
La vidéosurveillance : cadre légal et réglementaire	45
Relations associations/collectivités : identifier et prévenir les risques	46
Collectivités, associations et dérives sectaires : comment identifier et prévenir les risques ?	46

Marchés publics

Pratique du Code des marchés publics Niveau 1	48
Pratique du Code des marchés publics Niveau 2	48
Actualité jurisprudentielle des marchés publics	49
Actualité de la loi MOP	49
Contentieux des marchés publics	50
Mettre en œuvre une méthode efficace d'analyse et de formalisation du besoin	50
Acheteur public : techniques de négociation appliquées	51
Intégrer des clauses de développement durable dans la commande publique	51
Les achats d'urgence	52
Optimiser votre politique d'achat public	52
Dématérialisation et utilisation de la carte achat	53
Analyse des offres et sélection des candidats	53
Commissions d'appel d'offres, les nouvelles règles	54
Avis de publicité : les pièges à éviter	54
Réclamations	55

Modifications en cours d'exécution	55
Fixation des clauses de prix dans les marchés publics	56
Cessions et nantisements des créances dans les marchés publics	56
Paiement dans les marchés publics	57
Choisir la procédure de passation la plus appropriée	57
Marchés négociés	58
Procédure du concours de maîtrise d'œuvre	58
Marchés publics de maîtrise d'œuvre	59
Conception-réalisation	59
Comment rédiger un marché de travaux ?	60
Les MAPA de travaux	60
Les achats durables pour les travaux	61
Exécution des marchés publics de travaux : les principaux pièges à éviter	61
Les MAPA de services	62
Les marchés publics de prestations juridiques	62
Les marchés publics de formation	63
Les marchés publics d'assurance	63
Les marchés publics de transports scolaires	64
Le nouveau CCAG : fournitures courantes et services	64
Le nouveau CCAG : travaux	65
Le nouveau CCAG : prestations intellectuelles	65
Élaborer un cahier des charges informatique	66
Marchés publics d'informatique : stratégie, élaboration, réalisation	66

Ressources humaines

Manager les changements d'organisation	67
Travailler en mode projet	68
Réussir le pilotage de la masse salariale	68
La gestion du temps de travail	69
Les enjeux de la fonction ressources humaines	69
Recruter sans se tromper	70
Comment accompagner un agent en difficulté avec l'alcool ?	70
La procédure disciplinaire	71
Le cumul d'activités	71
Appliquer les nouvelles lois sur la mobilité des fonctionnaires	72
Le statut des emplois fonctionnels	72
La reprise des personnels lors du transfert d'une activité au bénéfice d'une personne publique	73
Agents contractuels : quel avenir ?	73
La GPEC : pour une gestion stratégique des compétences	74
Les dispositifs de valorisation des compétences	74

Sport

La responsabilité des exploitants de baignades et de leurs agents	75
Équipements sportifs : quels modes de réalisation et de financement, et quelle exploitation ?	76
Clubs sportifs et collectivités : quelles relations ?	76
Le management des risques en piscine : de l'application des règlements à la gestion des risques	77
Élaboration, mise en œuvre, pilotage et évaluation des politiques sportives	77

Votre partenaire formation

Une offre de formation spécialement dédiée
aux personnels des collectivités territoriales

Des formations inter :

Quatre catalogues de formation
spécialisés :

- Administration générale
- Santé-Social
- Technique
- Nouveauté : une offre de formation spécialement dédiée aux élus locaux, agréée par le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales



Des formations et conférences d'actualité :

une réactivité et une expertise
sur des thématiques d'actualité



Une newsletter

pour vous informer sur vos droits
à la formation et suivre l'actualité
formation du groupe Territorial



territorial
LES FORMATIONS
D'EXPERTS

Groupe Territorial
58 cours Becquart-Castelbon
BP 215 - 38506 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 65 71 36
Fax : 04 76 65 79 98
<http://formation.territorial.fr>

Vous souhaitez former vos agents à un concours ou à un examen

Nous vous proposons un accompagnement individualisé
pour chaque candidat :

- Formations en présentiel et supports pédagogiques pour chaque épreuve
- Devoirs à correction personnalisée
- Suivi individualisé

Des services
efficaces assurés
par des formateurs,
correcteurs et
membres de jury



www.carrieres-publiques.com

Un site du Groupe Territorial

15 ans au service de votre réussite aux concours !

Administration générale

Formation

Réforme territoriale : rationalisation ou complexification du paysage administratif local ?	8
Gouvernance : mode d'emploi	8
Le statut de l'élu : connaître ses droits et ses devoirs pour un bon exercice du mandat	9
Organiser la démocratie participative dans votre commune	9
La gestion des fichiers par les collectivités territoriales	10
Délégations aux élus et aux fonctionnaires : les règles à respecter	10
Le fonctionnement du conseil municipal	11
Le droit des élus minoritaires	11
Concevoir et rédiger des arrêtés municipaux	12
Révision de la liste électorale : comment ça marche ?	12
Comment tenir un bureau de vote ?	13
Le maire et la laïcité	13
Cimetière : les pouvoirs de police funéraire du maire	14
Police municipale : compétence, mission, armement, mutualisation... ..	14
Les pouvoirs de police du maire : quels sont-ils et comment sont-ils contrôlés par le juge?	15
Le maire et gestion de la sécurité civile	15
Le maire, le cirque et les fêtes foraines : quelles mesures de sécurité ? quelles responsabilités ?	16
Biens sans maître et biens présumés sans maître	16
Les édifices menaçant ruine	17
Droit de préemption : comment l'exercer ?	17
La voirie communale : comment la gérer ?	18
L'assainissement communal	18

Réforme territoriale : rationalisation ou complexification du paysage administratif local ?

NOUVEAUTÉ

→ Paris - Mardi 26 janvier 2010

→ Lyon - Mardi 12 octobre 2010

8



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les nouvelles dispositions issues de la loi sur la réforme des collectivités territoriales
- Anticiper les conséquences de la réforme



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Une tentative d'amélioration de la démocratie locale

Les conseillers territoriaux
L'élection et la composition des organes délibérants des EPCI

Un essai de clarification des compétences locales

Les compétences des collectivités territoriales classiques
Les compétences des EPCI

Une volonté affichée de rationaliser le paysage institutionnel local

Les outils de regroupement des collectivités territoriales (communes nouvelles, regroupement des départements et des régions)

Les outils de la mutualisation et du développement de l'intercommunalité à fiscalité propre (la métropole, les nouvelles procédures et le rôle accru du préfet)

Gouvernance : mode d'emploi

→ Paris - Jeudi 14 janvier 2010

→ Lyon - Mardi 8 juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir la mise en place d'une équipe municipale
- Appréhender le fonctionnement des différentes instances municipales
- Coordonner les relations avec les différents acteurs



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

L'élu

Quel est son rôle ?
Quelles sont les compétences attendues d'un élu ?
Quel est le rôle du maire, de l'adjoint, du conseiller municipal sans délégation ?
Quelles sont leurs places respectives ?
Quelle est la place des élus par rapport aux services, par rapport aux citoyens ?...

La notion d'équipe

Qu'est-ce qu'une équipe municipale ?
Qu'est-ce qui caractérise le fonctionnement d'une équipe municipale ?...

L'optimisation du travail en groupe

Le processus décisionnel,
Qui fait quoi ?
Comment trouver sa place ?...

La relation élu - administration

La relation cabinet - administration

Le statut de l'élu : connaître ses droits et ses devoirs pour un bon exercice du mandat

→ Paris - Jeudi 2 septembre 2010

→ Lyon - Mardi 9 mars 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les droits et obligations de l'élu
- Maîtriser les attributs du statut de l'élu (protection sociale, retraite, formation, indemnités...)
- Sécuriser l'exercice du mandat



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les indemnités de fonctions

Les frais de déplacements et les frais de missions

Les frais de représentation

Véhicule et appartement de fonctions : l'interdiction demeure

Protection sociale

Droits à la retraite

Droits à la formation

Droits et garanties vis-à-vis de l'employeur

L'allocation aux élus en fin de mandat

La protection fonctionnelle de l'élu mis en cause

Organiser la démocratie participative dans votre commune

→ Paris - Jeudi 14 octobre 2010

→ Lyon - Lundi 15 mars 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le cadre juridique de la démocratie participative
- Utiliser en toute sécurité les différents outils de participation des citoyens
- Associer les citoyens à l'action publique locale
- Éviter les contentieux
- Utiliser les TIC dans le cadre de démocratie

Détail de la formation

Évolution juridique des mécanismes de participation des citoyens et panorama des outils de consultation

Les outils légaux

La consultation

Avis populaire

Le référendum

Outil décisionnel

La participation citoyenne extralégale

Présentation des initiatives extralégales

Limites juridiques



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

La gestion des fichiers par les collectivités territoriales

→ Paris - Mardi 5 octobre 2010

→ Lyon - Jeudi 6 mai 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les obligations de la collectivité en matière de gestion de ses fichiers
- Analyser le rôle de la CNIL
- Mettre en pratique les connaissances acquises

Rappel du contexte législatif et réglementaire

Rôle et missions de la CNIL

Les grands principes à respecter

Les données à caractère personnel, les mesures de sécurité et le droit des personnes...

Les formalités de déclaration des fichiers à la CNIL, procédures applicables

(Quand déclarer? Pourquoi? Comment?)

Échanges sur des cas pratiques

(La vidéosurveillance, la biométrie, les fichiers des agents, des administrés et des associations...)

Détail de la formation

10



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Délégations aux élus et aux fonctionnaires : les règles à respecter

→ Paris - Mercredi 8 décembre 2010

→ Lyon - Mardi 13 avril 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser le régime des délégations
- Éviter les contentieux

Délégations de fonctions aux adjoints et conseillers

Compétence propre du maire

Forme de la délégation

Bénéficiaires des délégations

Contenu des délégations

Portée de la délégation

Durée de la délégation

Retrait de délégation

Délégation de signature aux fonctionnaires

Portée de la délégation de signature

Délégation en toute matière

Délégation par matière

Une délégation particulière : l'empêchement du maire

Les délégations du conseil municipal

Liste des attributions concernées

Étendue de la délégation

Contrôle

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Le fonctionnement du conseil municipal

- Paris - Mardi 6 avril 2010
- Lyon - Lundi 15 novembre




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser le fonctionnement du conseil municipal
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Le règlement intérieur

Réunions du conseil municipal
Périodicité des réunions
Initiative de la réunion

Convocation du conseil municipal

Contenu de la convocation, ordre du jour, note de synthèse, contenu de la note, consultation des pièces et documents

Déroulement de la séance

Débats, amendements, procès-verbal de séance, délibérations du conseil municipal, avis et vœux, préparation des délibérations, droit à l'information

Vote

Adoption des délibérations, choix du mode de scrutin, quorum, publicité des délibérations, recueil des actes administratifs

Le droit des élus minoritaires

- Paris - Jeudi 8 avril 2010
- Lyon - Mardi 16 novembre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le droit des élus minoritaires
- Sécuriser le fonctionnement de la collectivité
- Éviter le contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Droit à l'information

Informations demandées par un conseiller agissant à titre individuel
Informations liées aux délibérations du conseil municipal

Droit d'expression

Le droit de participer au débat
Les « questions orales »

Droit de proposition

Droit d'amendement

Moyens humains et matériels

Groupes d'élus

Bulletin d'information municipal

Relations avec les services

Concevoir et rédiger des arrêtés municipaux

- Paris - Lundi 12 avril 2010
- Lyon - Vendredi 1^{er} octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir rédiger un arrêté tant sur la forme que sur le fond
- Connaître et analyser les différentes catégories d'arrêtés
- Éviter les contentieux

Le cadre juridique des arrêtés

- Hiérarchie des normes
- Publicité : publication et notification
- La notion d'acte créateur de droit
- Voies de recours
- Contrôle : contrôle de légalité et contrôle de la légalité

Les différents types d'arrêtés

- Les catégories d'arrêtés : police, domaniaux, de personnel
- Identifier les différents types : créateurs de droit, non créateurs de droit
- Conditions de validité : la forme et le fond

Détail de la formation

12



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Révision de la liste électorale : comment ça marche ?

- Paris - Vendredi 24 septembre 2010
- Lyon - Jeudi 28 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Participer efficacement aux travaux de révision de la liste électorale
- Gérer les contentieux issus de la liste électorale
- Connaître le rôle et le fonctionnement des commissions administratives communales

Les listes électorales des électeurs français

Les listes électorales complémentaires des citoyens de l'Union

Les listes des centres de vote à l'étranger

Les commissions administratives communales

Le rythme de travail des commissions : établissement d'un calendrier électoral

La communication et la publicité des listes électorales

Le contentieux des listes

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Comment tenir un bureau de vote ?

- Paris - Vendredi 5 février 2010
- Lyon - Vendredi 29 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sécuriser la tenue du bureau de vote
- Connaître les règles à respecter
- Éviter les contentieux

L'organisation du bureau de vote

Le bureau de vote comme lieu de vote : choix du lieu, équipement

Le bureau de vote comme organe chargé de recueillir les suffrages : comment le constituer et le maintenir ?

L'organisation du scrutin

Le vote des présents

Le vote par procuration

Les incidents

Les cas de nullité des bulletins

Le dépouillement et les résultats

Les opérations de dépouillement

L'établissement du procès verbal

La proclamation des résultats

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Le maire et la laïcité

- Paris - Mardi 19 janvier 2010
- Lyon - Mercredi 19 mai 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier l'impact du principe de laïcité sur la gestion des collectivités territoriales
- Mettre en application la réglementation relative à la laïcité
- Éviter les contentieux

L'interdiction de subvention aux cultes

Location payantes de salles aux associations culturelles (loi 1905) et classiques (loi 1901) ?

Mise à disposition gratuite de salles possible ?

Les sectes peuvent-elles être écartées ?

Les subventions accordées aux associations sont-elles possibles ?

Les usagers et la laïcité

Le principe de laïcité : que veut-il dire ?

Une commune peut-elle aider à la construction d'un lieu de culte ?

La cantine et la laïcité : que faire ?

Autres services publics communaux concernés

Les agents et la laïcité

Le principe de non-discrimination

Le respect de la liberté de religion

Le principe de neutralité du service public

La compatibilité avec les nécessités du service

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Cimetière : les pouvoirs de police funéraire du maire

- Paris - Mardi 16 février 2010
- Lyon - Lundi 18 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser les pouvoirs de police du maire en matière de funéraire
- Éviter les contentieux

Détail de la formation

Les autorisations administratives post mortem

- Les soins de conservation du corps et la mise en bière
- Les transports de corps
- Le transport de corps avant mise en bière
- Le transport de corps après mise en bière

Le dépôt temporaire, l'inhumation (ou la crémation) et l'exhumation

La police du maire et le cimetière

La police administrative générale et le droit funéraire

La police administrative spéciale en matière funéraire

- Refus de la prise en compte de l'esthétique
- Caractère absolu du droit à construire

La manifestation du pouvoir de police : le règlement de cimetière

14



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Police municipale : compétence, mission, armement, mutualisation...

- Paris - Jeudi 9 décembre 2010
- Lyon - Vendredi 28 mai 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les règles encadrant la création d'un service
- Connaître le statut et les compétences des agents de police municipale
- Appréhender la coproduction de sécurité avec l'État
- Évaluer la possibilité de mutualisation de la police municipale avec un EPCI

Détail de la formation

Rapports entre l'État et les communes relativement aux forces civiles de police

Le policier municipal : statut et recrutement

- Le fonctionnaire de police municipal
- Les autres personnels
- Les équipements autorisés
- L'habilitation du policier municipal

Leurs compétences

- Qualité d'officier de police judiciaire adjoint
- Leurs autres compétences
- Leur qualité de fonctionnaire municipal

Police municipale et mutualisation

- La mise en commun de moyens de police municipale entre plusieurs communes
- La gestion, par un EPCI, de policiers municipaux ou de gardes champêtres
- La possibilité de transférer certains pouvoirs de police au président de l'EPCI et les nouvelles dispositions du projet de loi portant réforme des collectivités territoriales



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Les pouvoirs de police du maire: quels sont-ils, et comment sont-ils contrôlés par le juge?

→ Paris - Mercredi 1^{er} septembre 2010

→ Lyon - Jeudi 27 mai 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser l'étendue des pouvoirs de police du maire
- Savoir rédiger les arrêtés de police
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les domaines du pouvoir de police

La police administrative générale et le maire
Tranquillité, sécurité, salubrité, bon ordre
Les polices administratives générales et le maire
Panorama et diversité de ces diverses polices
Spécialité quant aux buts poursuivis
Spécialité quant aux moyens utilisés

L'exercice du pouvoir de police : l'arrêté

Comment prendre un arrêté de police : le formalisme
Structure : visas, considérant etc.
Compétence de l'auteur de l'acte : temporelle, matérielle, spatiale
La publicité : notification, publication
Comment prendre un arrêté : la légalité interne
Motivation
Nécessité et proportionnalité des moyens
Contrôle du juge

Le maire et gestion de la sécurité civile

→ Paris - Mardi 11 mai 2010

→ Lyon - Jeudi 1^{er} juillet 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le rôle du maire en matière de sécurité civile
- Repérer les différents intervenants et leurs compétences respectives
- Sécuriser l'intervention communale par la maîtrise de l'ensemble des dispositifs de sécurité civile



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Le paysage institutionnel

L'État, le SDIS, la commune, l'EPCI, les délégataires de service public, les associations de sécurité civile, la réserve communale...

Les compétences du maire

Pouvoir de police
Droit de l'urbanisme
Gestion des opérations

Le plan communal de sauvegarde

Rôle, finalités et procédure
Le dossier d'information communal sur les risques majeurs
Le dossier départemental sur les risques majeurs
Le plan intercommunal de sauvegarde

Les partenaires et relais de la commune

La réserve communale de sécurité civile
Les associations de sécurité civile

Les outils de connaissance des risques et d'organisation des secours

Le plan de prévision des risques naturels et sensibles
Le plan de prévention des risques technologiques
Le plan ORSEC

Le maire, le cirque et les fêtes foraines : quelles mesures de sécurité ? quelles responsabilités ?

→ Paris - Jeudi 2 septembre 2010

→ Lyon - Mardi 11 mai 2010

NOUVEAUTÉ

16



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les autorisations nécessaires à l'accueil d'un cirque ou d'une fête foraine
- Maîtriser les règles de sécurité à appliquer
- Analyser l'étendue des responsabilités encourues
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

L'accueil d'un cirque ou d'une fête foraine

La gestion de l'accueil sur l'espace public
Que faire en cas d'installation sauvage ?
Le cas particulier de l'ouverture d'un établissement recevant du public (ERP)

Le maintien de l'ordre public

Quelles sont les mesures préventives possibles ?
Les pouvoirs de police du maire
L'organisation de l'accès et du stationnement

L'installation d'un cirque ou d'une fête foraine

Le contrôle des installations et des agrès
Le contrôle des activités
La présence d'animaux au sein du cirque ou de la fête foraine

Les conditions matérielles et financières de l'installation des cirques et fêtes foraines

Le contentieux lié à la présence d'un cirque ou d'une fête foraine

La responsabilité pénale et civile
La responsabilité administrative

Biens sans maître et biens présumés sans maître

→ Paris - Lundi 8 novembre 2010

→ Lyon - Mercredi 14 avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser le régime juridique des biens sans maître
- Mettre en application la réglementation afférente
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Qu'est-ce qu'un bien sans maître ?

Biens sans maître : les immeubles concernés

Immeubles sans maître et successions en déshérence

Que recouvre cette notion de succession en déshérence ?

L'articulation entre le régime juridique des biens sans maître et celui des successions en déshérence

Procédure applicable

Constat d'abandon, conditions de fond et de forme
Incorporation du bien dans le patrimoine communal ou dans celui de l'État
Rédaction de modèles

Les hypothèses de restitution

Les édifices menaçant ruine

- Paris - Mardi 9 novembre 2010
- Lyon - Jeudi 15 avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les pouvoirs de police du maire relatifs aux édifices menaçant ruine
- Savoir rédiger les différents arrêtés et les mettre en application
- Gérer les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Caractéristiques de l'édifice

- Qu'est-ce qu'un immeuble bâti ?
- Qu'est-ce que la ruine ?

Le péril imminent

Conditions de mise en œuvre, arrêté de péril imminent, modèle d'arrêté de mise en demeure, nature des mesures susceptibles d'être imposées par la procédure de péril imminent, exécution de l'arrêté de péril imminent, contestation d'un arrêté de péril imminent, problématique liée au relogement des occupants de l'immeuble

Le péril non imminent

Initiative des mesures, modèle d'arrêté, formalités substantielles, notification, suite donnée par le propriétaire, l'expertise, l'intervention du juge, travaux d'office, compétence du juge judiciaire

Responsabilité de la commune

- Application des dommages de travaux publics
- La voie de fait

Droit de préemption : comment l'exercer ?

- Paris - Mercredi 7 avril 2010
- Lyon - Vendredi 17 décembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser le droit de préemption
- Savoir le mettre en application
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Décision d'institution

- Hierarchie des droits de préemption
- Le droit de délaissement

Champ d'application

Déclaration d'intention d'aliéner

Notification et retrait de la déclaration d'intention d'aliéner

Décision de préemption

- Compétence et délégation
- Notification de la décision

Conséquences de la préemption

- Décision de préemption ne formant pas la vente
- Décision de préemption formant la vente

Utilisation des biens préemptés

- Utilisation non conforme des biens préemptés

La voirie communale : comment la gérer ?

→ Paris - Mercredi 15 décembre 2010

→ Lyon - Mardi 16 mars 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser l'essentiel de la réglementation en matière de voirie communale
- Éviter les contentieux

La voirie routière : définition

Critères de la domanialité
Définitions du domaine public routier
Le critère de l'accessoire

L'emprise du domaine public routier communal

Le rôle du classement
Forme du classement : les cas d'enquête publique
Le cas des transferts de gestion de voirie

Domaine privé et voirie

Le cas des chemins ruraux
Les voies des lotissements
Les voies privées ouvertes au public

La protection du domaine public routier : l'atteinte au domaine public routier

La peine principale
Les peines complémentaires possibles
Champ d'application de ces contraventions

Les aisances de voiries : une protection particulière du riverain du domaine public routier

Servitudes et domaine public
Les servitudes conventionnelles
Quels sont les droits reconnus aux riverains du domaine public routier par ces aisances ?

Détail de la formation

18



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

L'assainissement communal

→ Paris - Vendredi 12 mars 2010

→ Lyon - Mercredi 10 novembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la gestion de l'assainissement communal
- Connaître les obligations de la collectivité et des particuliers
- Identifier les responsabilités encourues

L'assainissement collectif

Obligations des collectivités territoriales
Obligations des particuliers
Assainissement public des eaux non domestiques

L'assainissement non collectif

Obligation des particuliers
Obligation de contrôle
Services facultatifs
Redevances d'assainissement non collectif

Les responsabilités liées à la gestion de l'assainissement

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Communication

Formation

Les marchés publics de communication : comment les maîtriser ?	19
Réussir votre communication interne	20
La communication : outil stratégique de la collectivité et du politique	20
Le bon usage du protocole	21
La communication en période préélectorale	21
Diffamation : comment répondre aux attaques ?	22
La prise de parole en public	22
Communiquer efficacement sur son budget	23
La rédaction d'un discours	23
Les relations avec la presse	24
Maîtriser les nouveaux outils de communication du Web 2.0	24
Le « buzz » sur internet : un nouvel outil marketing au service des collectivités	25
Utiliser internet dans la gestion de la démocratie participative	25
Mettre en place une e-TV	26
Évaluer vos actions en communication	26

COMMUNICATION

Les marchés publics de communication : comment les maîtriser ?

- Paris - Vendredi 7 mai 2010
- Lyon - Vendredi 22 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités des marchés publics de communication
- Maîtriser les outils et les procédures
- Intégrer les différentes contraintes législatives et réglementaires pour vous prémunir de tout litige
- Définir correctement votre besoin et rédiger vos cahiers des charges



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les achats de communication
écrite, audiovisuelle...

Le MAPA, outil roi de la communication
ouvert ou restreint, à bons de commande, sur références et moyens

Le marché négocié et l'appel d'offres pour les marchés de communication

Le dialogue compétitif, un outil à part entière
procédure, spécificités

La mise en concurrence dans les marchés de communication :
avis d'appel public à concurrence, règlement de la consultation, critères de choix

La rédaction du contrat de communication
structure, clauses spécifiques

Réussir votre communication interne

- Paris - Mardi 22 juin 2010
- Lyon - Mardi 23 novembre 2010

20



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir élaborer et piloter une politique de communication interne
- Maîtriser les principaux outils de communication interne : oral, supports écrits, intranet, multimédias
- Évaluer les résultats de la communication interne



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Concevoir une politique de communication interne

- Rôle et importance de la communication interne
- De l'information à la communication
- Interactions interne/externe
- Les différents acteurs de la communication interne
- Établir un diagnostic

Mettre en place les vecteurs d'information et de communication

- Définir un plan de communication interne : objectifs, cibles, messages, moyens, calendrier
- Les vecteurs de communication : présentation, avantages et inconvénients : moyens écrits, moyens oraux, moyens multimédias
- Communication managériale
- Mettre en place et animer un réseau de correspondants «communication»

Évaluer les résultats de la communication interne

- Enquêtes d'opinion interne
- Évaluation de chacun des outils d'information
- Organiser et exploiter l'écoute permanente

La communication : outil stratégique de la collectivité et du politique

- Paris - Jeudi 25 novembre 2010
- Lyon - Mardi 23 mars 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir positionner la communication dans l'organisation
- Faire de la communication un outil stratégique de pilotage
- Intégrer la dimension marketing dans la communication



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Introduction

- Communication et enjeux du mandat
- Mise en œuvre de grands projets et stratégie de communication (concertation, réalisation, appropriation)
- Mise en valeur des réalisations par des actions de communication appropriées

Adopter un bon positionnement

- Intégrer les contraintes de la communication en amont
- Utiliser l'expertise du communicant à chaque étape

Les apports du communicant

- L'importance du marketing dans l'adhésion de la population au projet
- La déclinaison d'actions de communication adaptées

Recommandations

- Mode d'organisation et communication
- Bien choisir son équipe de communicants
- Valoriser ses projets grâce à la communication
- Utiliser la communication comme une variable stratégique

Le bon usage du protocole

- Paris - Mardi 19 janvier 2010
- Lyon - Jeudi 2 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les règles de base du protocole
- Tout savoir sur l'organisation des réceptions et des cérémonies afin d'éviter les impairs
- Valoriser au mieux la vie publique des élus



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Protocole et savoir-vivre

- Les préséances officielles et de courtoisie
- Les relations directes
- La courtoisie téléphonique
- L'accueil physique

Les réceptions

- Les inaugurations et les vins d'honneur
- Les réceptions assis

Protocole et savoir-vivre au quotidien

- L'accueil de délégations
- Les cérémonies patriotiques
- Le pavoisement
- Les cadeaux
- La correspondance
- Bien parler

La communication en période préélectorale

- Paris - Jeudi 21 janvier 2010
- Lyon - Jeudi 28 janvier 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sécuriser la communication institutionnelle de la collectivité et la communication personnelle du candidat
- Éviter l'annulation du scrutin
- Éviter l'inéligibilité du candidat



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

La communication de la collectivité

L'interdiction du lancement d'une campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion de la collectivité (article L. 52-1 du Code électoral) :

- Qui est concerné ?
- Que peut-on continuer de faire ?
- Quels sont les risques ?

L'interdiction de conférer à un candidat un avantage : article L.52-8 du Code électoral

La communication des candidats

Les contraintes posées par le Code électoral et

la jurisprudence : un an avant l'élection, six mois avant, trois mois avant, la dernière semaine

Internet : un nouveau support de campagne, de nouvelles précautions à prendre

• Quelles sont les limites tolérables de la propagande ?

Diffamation : comment répondre aux attaques ?

- Paris - Mardi 16 novembre 2010
- Lyon - Jeudi 18 mars 2010



22



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sécuriser sa communication dans les différents médias
- Éviter les pièges
- Savoir se défendre



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les principales infractions en matière de presse

- La diffamation
- L'injure
- La question de la publicité des propos
- La diffusion de fausses nouvelles
- Le refus d'insertion d'un droit de réponse...

La protection de la loi face aux mises en cause

- Le droit de réponse dans la presse écrite, audiovisuelle et sur internet
- L'action judiciaire
- La demande de garantie à la collectivité
- Qui peut agir en justice ?

Comment réagir face aux mises en cause : quelle stratégie ?

- Choisir entre l'action judiciaire et le droit de réponse
- Le choix stratégique de la procédure éventuelle
- La question de la période concernée (électorale ou non)
- Les ripostes possibles

La prise de parole en public

- Paris - Jeudi 2 décembre 2010
- Lyon - Mardi 12 janvier 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Établir un autodiagnostic
- Améliorer ses performances oratoires
- Élargir la palette des modes d'expression



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

L'expression verbale :

intonation, rythme, force de la voix, articulation, savoir faire usage du silence, rôle de la respiration...

L'expression non verbale :

regards, gestuelle, proxémie, tenue du corps, mise en scène, «look»...

L'attitude intérieure :

stress, trac, émotions, image de soi, gestion de l'énergie...

Les différents types de réunions

Construire son discours :

Que dire ? Les faits, les idées, le plan... Comment le dire ? Les styles ; les « mots-images » et la communication symbolique

La discussion : comment lancer un débat et l'animer ?

La reformulation et le traitement des objections, comment « calmer le jeu » ? Comment ne pas répondre à certaines questions ? S'appuyer sur le groupe qu'on anime...

Communiquer efficacement sur son budget

- Paris - Jeudi 11 mars 2010
- Lyon - Jeudi 21 octobre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les outils d'une communication efficace
- Évaluer ses actions de communication
- Éviter les pièges

Pourquoi communiquer ?

Une obligation légale
Des citoyens et des droits

L'intérêt de communiquer

Clarifier les finances
Répondre aux questions des contribuables

La communication externe

Les différents médias
Les réunions publiques

La communication interne:

En direction du personnel et des élus

Le suivi

L'évaluation de l'impact de la communication
Les outils de suivi

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

La rédaction d'un discours

- Paris - Jeudi 8 avril 2010
- Lyon - Mardi 7 septembre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir rédiger un discours pertinent et percutant
- Éviter les impairs
- Mettre en pratique les connaissances acquises

Les différentes étapes de la préparation d'un discours :

À qui s'adresse-t-on ? Qui associe-t-on à la préparation du discours ? Bien choisir l'auteur du discours
L'élu doit-il écrire lui-même son discours ?

Travailler avec l'auteur du discours

Sur le rythme de sa phrase, le choix de ses mots, pour éviter lourdeurs et déphasages entre la pensée de l'élu et celui de l'auteur du discours

Le choix des mots

L'envie de viser juste, le recours à la citation...

Relecture du discours : qui peut le valider ?

Peut-on sortir du discours, les règles et les risques de l'improvisation ?

Faut-il faire court, long ?

Mise en situation concrète : rédaction d'un court discours, scansion, critique collective

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Les relations avec la presse

- Paris - Vendredi 9 avril 2010
- Lyon - Mercredi 8 septembre 2010



24



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Gérer ses relations avec la presse
- Améliorer ses relations avec les médias
- Éviter les pièges

Détail de la formation

Les fondamentaux déontologiques de la presse

Comment travaillent les journalistes ?

De l'enquête à la brève, du « off » au « on »

Comment se préparer à un entretien ?

Doit-on s'appuyer sur des fiches ?

Peut-on dire que l'on ne sait pas ?

L'attaché de presse doit-il être présent ?

Pourquoi est-il nécessaire de bien connaître ses dossiers ?

La professionnalisation du rapport au journaliste : le rôle de l'attaché de presse

Doit-on être tout le temps joignable ?

Les bons et les mauvais journalistes

Les bons et les mauvais articles

Le communiqué de presse exige-t-il un commentaire de texte ?

Le dossier de presse s'impose-t-il tout le temps ?

Apprendre à passer un message

Débat critique sur l'entretien réalisé



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Maîtriser les nouveaux outils de communication du Web 2.0

- Paris - Mardi 9 février 2010
- Lyon - Mardi 19 octobre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser le web 2.0 pour développer sa communication sur internet
- Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)
- Éviter les pièges d'internet

Détail de la formation

La problématique du Web 2.0 : mode d'emploi

Les chiffres exponentiels du Web 2.0

Une nouvelle approche participative et collaborative

Savoir éviter les pièges et « effets de mode »

Nuages de mots clefs, flux RSS et liens hypertextes

Réseaux sociaux : nouvel eldorado ?

Les outils Web 2.0 dans la communication publique et territoriale

Quelle stratégie Web 2.0 dans la communication des collectivités ?

Du blog à la plateforme de blogs citoyenne

Créer un réseau social territorial

Mettre en place une cartographie du web local

Organiser une concertation locale sur Wiki

Partager des infos et détecter des tendances sur Twitter

Séquence d'exercices pratiques

Créer un blog

Créer une page Facebook et un compte Twitter

Ouvrir une page Netvibes

Créer sa WebTV sur Youtube ou Dailymotion



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Le « buzz » sur internet : un nouvel outil marketing au service des collectivités

- Paris - Mardi 30 mars 2010
- Lyon - Jeudi 9 décembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les fondamentaux du buzz
- Identifier et utiliser efficacement les réseaux d'influence d'internet
- Anticiper et éviter les risques d'image

Les enjeux du buzz
pour une collectivité

Les différents types d'opérations

Le buzz
dans une stratégie multimédia

Les clefs du succès

Les risques du buzz
comment les éviter

En pratique
les étapes pour réussir son buzz

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Utiliser internet dans la gestion de la démocratie participative

- Paris - Vendredi 15 octobre 2010
- Lyon - Mardi 16 mars 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser les TIC dans le cadre de la démocratie

Démocratie participative et internet

La participation citoyenne

Des outils d'information, de collecte et d'évaluation
Enquêtes et débats publics
Les obligations légales
La place du communicant dans la gestion de l'information remontante
Les exemples concrets : rénovation urbaine, budget, agenda 21

La mise en réseau des acteurs locaux

Quel rôle pour les agents publics dans la mise en réseau d'acteurs locaux ?
Comment organiser la relation avec les associations, les services déconcentrés et les citoyens organisés

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Mettre en place une e-TV

- Paris - Jeudi 10 juin 2010
- Lyon - Mardi 30 novembre 2010



26



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les enjeux de la vidéo sur le Web
- Mettre en ligne sa web TV, savoir l'alimenter en contenus pertinents
- Interagir de façon simple et à moindre coût sur différents contenus multimédias



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les choix stratégiques

Une web TV territoriale pour quoi faire ? Quels choix stratégiques préalables ?

Modèle économique et solutions techniques

Établir son modèle économique
Quels formats et solutions techniques pour la réalisation comme la diffusion ?

En pratique : concevoir sa web TV

Pièges et écueils à éviter
Définition du concept, des objectifs et des publics
Ligne éditoriale (quels contenus pour quelle grille des programmes ?)

Enrichir sa web TV

Editorialisation, index et chapitrage : mode d'emploi
Générer du trafic sur la web TV
Web conférences et retransmission des conseils municipaux en ligne
Les partenariats

Étude(s) de cas

Évaluer vos actions de communication

- Paris - Jeudi 25 mars 2010
- Lyon - Jeudi 30 septembre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser les enjeux de l'évaluation
- Mettre en place des indicateurs de performance
- Appliquer les connaissances acquises



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les enjeux de l'évaluation

Pourquoi ?
Qui ?
Combien ?

La stratégie de l'évaluation

Les objectifs
Le plan d'actions

Les méthodes et outils

Le tableau de bord
Les études quantitatives et qualitatives

La mise en application

Études et cas pratiques

Développement économique

Formation

Outils et méthodes d'organisation d'un service de développement économique.....	27
Gérer et animer une bourse de l'immobilier d'entreprise.....	28
Aides publiques aux entreprises : mode d'emploi.....	28
Office de tourisme : tout savoir.....	29
Le marketing territorial ou comment promouvoir son territoire ?.....	29
Subventions européennes 2007-2013 : mode d'emploi.....	30
Subventions européennes 2007-2013 : réussir le montage d'un projet de développement local durable.....	30

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Outils et méthodes d'organisation d'un service de développement économique

→ Paris - Jeudi 11 mars 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir les outils et les méthodes d'un service économique efficace
- Appréhender les missions et moyens nécessaires à une bonne organisation
- Connaître les stratégies de développement d'un service économique

Les outils d'un service de développement économique

Outils périphériques
La gestion de tâches
Les créateurs d'entreprises
La démarche emploi-formation
La gestion documentaire et la banque de données

Les stratégies de développement

Anticipations économiques
Politiques foncières
Développement durable
Infrastructures numériques
Schéma commercial

Les méthodes

La communication
La gestion des acteurs et des leaders d'opinion
Le suivi et l'animation des équipements
Études et analyses

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Gérer et animer une bourse de l'immobilier d'entreprise

→ Paris - Mardi 12 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les opportunités en matière d'immobilier d'entreprise
- Connaître les trucs et astuces pour une bourse de l'immobilier efficace
- Maîtriser les outils du développeur territorial

28



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Une bourse de l'immobilier, pour quoi faire ?

Fichier des offres et des informateurs

Création, gestion, suivi

Fichier des demandes

Création, rapprochement offres/demandes

Outils de communication

Lancement, observatoire

Gestion des mises à jour

Internet, extranet et push média, astuces

Exploitation économique

Soutien à la création d'entreprise, suivi du marché, analyse

Fusion dans un observatoire économique et foncier

Utilisation, automatisation

Exemples

Borne interactive des créateurs, back-office d'un site internet, logiciels

Aides publiques aux entreprises : mode d'emploi

→ Paris - Jeudi 18 et Vendredi 19 novembre 2010

→ Lyon - Jeudi 17 et Vendredi 18 juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dispositifs d'aides aux entreprises aux niveaux national et européen
- Savoir rédiger un protocole d'accueil type d'une entreprise
- Garantir le bon usage des aides par les entreprises



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Cadre juridique

Les aides soumises au droit communautaire

Les aides soumises au droit national

Actions en faveur du développement économique

Aides relevant de la primauté régionale

Aides hors primauté régionale

Actions pour la protection des intérêts économiques et sociaux de la population

Aides aux entreprises en difficulté

Les services à la population en milieu rural

Le schéma régional de développement économique

Schéma régional de développement économique

Compétences déléguées à la région

Les contrôles et les sanctions sur les collectivités

Bon usage des aides publiques par les entreprises, quelles sanctions ?

Cas pratique : comment accueillir une entreprise dans les meilleures conditions ?

Remise d'un protocole type d'accueil des entreprises

Office de tourisme : tout savoir

- Paris - Lundi 11 janvier 2010
- Lyon - Mercredi 8 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Tout savoir sur la création et le fonctionnement d'un office de tourisme
- Connaître et maîtriser les nouveaux outils du Code du Tourisme
- Mettre en pratique les connaissances acquises

Les différents statuts possibles

La structure associative : pratique mais risquée
L'établissement public administratif : sûr mais peu adapté

La question du titre juridique : prestations in house, DSP, prestations de services, etc.

L'EPCI : structure privilégiée

Le fonctionnement général
La composition du comité de direction
Le président et le vice-président
Le directeur et le comptable : statut et missions

La mise en place d'un office de tourisme

Le transfert du personnel
Le transfert des biens et contrats
La liquidation des structures préexistantes
Les autorisations de commercialisation de produits touristiques

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Le marketing territorial ou comment promouvoir son territoire ?

- Paris - Mardi 7 décembre 2010
- Lyon - Jeudi 11 février 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le marketing territorial (objectifs, stratégies, acteurs)
- Améliorer le rayonnement de sa collectivité
- Connaître les outils de communication incontournables

La collectivité : une image à promouvoir

Les outils d'élaboration du diagnostic

Savoir choisir et fixer des objectifs pour hiérarchiser sa communication

Les stratégies et les tactiques de communication pour atteindre les objectifs d'image poursuivis

Le fond, la forme, le signe...

savoir tout conjuguer pour optimiser sa communication

Le suivi et l'évaluation de l'image

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Subventions européennes 2007-2013 : mode d'emploi

- Paris - Jeudi 10 juin 2010
- Lyon - Mardi 14 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accéder aux fonds européens
- Réussir le montage de son projet
- Connaître les clés pour obtenir des subventions européennes
- Optimiser ses chances de succès

Détail de la formation

Préparer votre projet

Une nouvelle génération de programmes, définir un projet, les attentes de la commission, le fonctionnement des programmes, les acteurs, formaliser le réseau de partenaires, identifier le bon programme

Formaliser la candidature

L'environnement documentaire, analyser un appel à propositions, la candidature, le budget, structurer le projet, sélection du projet

Réaliser et gérer le projet financé

Le reporting des projets financés
 La visibilité du soutien de l'Union, l'obligation de publicité
 Les contrôles et le suivi
 Les outils du chef de projet
 La gestion de la trésorerie et le suivi financier
 La veille
 Le lobbying

30



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Subventions européennes 2007 - 2013 : réussir le montage d'un projet de développement local durable

- Paris - Jeudi 15 avril 2010
- Lyon - Jeudi 14 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir le montage de votre projet
- Connaître les clés pour obtenir des subventions européennes
- Optimisez vos chances de succès

Détail de la formation

Comprendre l'environnement pour répondre aux attentes communautaires

Les projets de développement durable

Le FEDER
 Le FEADER /le FEP

La coopération européenne : INTERREG

Les programmes d'accès directs de la Commission européenne



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Finances

Formation

Loi de finances 2010 et remplacement de la TP	31
Les relations financières entre EPCI et communes en TPU	32
Gestion de la dette : jusqu'où et comment une collectivité pourra-t-elle encore s'endetter?	32
Analyse financière et fiscale : détecter les signes d'une dégradation des comptes de la collectivité	33
Les budgets des SDIS	33
Les enjeux financiers et fiscaux du choix des modes de gestion des équipements	34
Délégations de service public et partenariats public-privé : les enjeux financiers et fiscaux	34
Le financement des partenariats public-privé	35
Comment réussir sa DSP haut-débit ?	35
La gestion pluriannuelle des investissements : les AP/CP	36
L'optimisation de la Gestion de TVA	36

FINANCES

Loi de finances 2010 et remplacement de la TP

→ Paris - Jeudi 21 janvier 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser et connaître les impacts de la LDF 2010 sur les budgets des collectivités
- Anticiper les effets de la réforme territoriale sur les prospectives financières



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

La loi de programmation des finances publiques 2009-2012

Présentation de la loi de finances 2010 votée par le Parlement

Les mesures en matière de dotations d'État et les choix laissés au comité des finances locales

Le dispositif de remplacement de la taxe professionnelle et ses conséquences par catégorie de collectivités locales

Les autres mesures fiscales

Les perspectives de croissance des différentes recettes et dépenses des budgets locaux 2010

Les impacts à attendre du projet de réforme territoriale

Actualité législative et réglementaire : les incidences financières pour les collectivités des textes adoptés en 2009

Quelles conséquences sur les prospectives financières 2010-2014 des collectivités locales ?

Les relations financières entre EPCI et communes en TPU

→ Paris - Jeudi 18 novembre 2010

→ Lyon - Mardi 15 juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir mettre en place un pacte financier et fiscal entre EPCI et communes
- Analyser les enjeux et les impacts

32



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Enjeux

La réduction des moyens et l'inflation des besoins
Les avantages d'une démarche concertée pour éviter la fuite en avant

Les choix fiscaux de l'EPCI

Les choix fiscaux des communes

Les marges de manœuvre sur la fixation des taux
L'évolution récente des bases fiscales

Les relations financières entre EPCI et communes

L'attribution de compensation
La dotation de solidarité
Les fonds de concours

Le contenu d'un pacte financier et fiscal

Le projet de territoire
Le rôle des acteurs
La répartition des moyens
L'attribution de compensations

L'agrégation des comptes

Objectifs : une connaissance partagée du territoire
Modalités de mise en place

Gestion de la dette : jusqu'où et comment une collectivité pourra-t-elle encore s'endetter ?

→ Paris - Mardi 23 mars 2010

→ Lyon - Mardi 21 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser la situation financière actuelle
- Apprécier la capacité d'endettement d'une collectivité
- Maîtriser les outils nécessaires d'une gestion active de la dette



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Panorama de la situation des marchés financiers un an après la crise

Comment apprécier à partir d'une prospective financière la capacité résiduelle d'endettement d'une collectivité locale ?

Comment exposer sa dette ?

Comment coordonner la dette et la trésorerie ?

Les leçons des dérives du passé

Comment maîtriser la dette des gestions externes (SEM, OPHLM...)

Comment négocier avec les établissements prêteurs ?
Approche technique et approche psychologique

Dans quel cas et comment aller sur le marché obligataire ?

Le projet de financement public

Analyse financière et fiscale : détecter les signes d'une dégradation des comptes de la collectivité

- Paris - Mardi 18 mai 2010
- Lyon - Mardi 7 décembre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les outils de l'analyse financière et fiscale
- Apprécier les marges de manœuvre possible



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Contraintes budgétaires et financières des comptes locaux

Les principaux ratios financiers et leurs niveaux d'alerte

Les signes annonciateurs de dérive financière

Conjoncture financière des comptes locaux

La construction d'une prospective décisionnelle et l'évaluation des marges de manœuvre

L'évaluation des risques provenant des gestions externes

La mise en œuvre des arbitrages financiers au sein d'une majorité

La communication financière et la gestion des relations avec les services de l'État et les banques en période de tensions financières

Les budgets des SDIS

- Paris - Mardi 12 octobre 2010
- Lyon - Mardi 2 février 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et comprendre l'architecture financière des SDIS
- Piloter efficacement le budget d'un SDIS
- Choisir les bons ratios
- Évaluer les perspectives financières



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Panorama des finances des SDIS

La montée en puissance des budgets SDIS
La situation financière des SDIS (recettes, dépenses, investissements, mode de financement, équilibres financiers)

Principales caractéristiques du pilotage financier des SDIS

Une section de fonctionnement dominée par les dépenses de personnel
Des budgets sous contrainte de l'opérationnel
Un autofinancement budgétairement surdimensionné
Quels ratios choisir ?

La mise en œuvre de la convention de partenariat SDIS-conseil général

La nécessité de dépasser le cadre de l'annualité budgétaire
Les modalités de mise en œuvre : quelles durées, quelles indexations ?

Les enjeux financiers et fiscaux du choix des modes de gestion des équipements

→ Paris - Mardi 28 septembre 2010

→ Lyon - Jeudi 1^{er} avril 2010 à Lyon

NOUVEAUTÉ

34



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les outils nécessaires pour choisir le mode de gestion le mieux adapté
- Analyser les enjeux financiers et fiscaux
- Mettre en pratique les connaissances acquises

Détail de la formation

L'indispensable étude préalable

La définition de son projet
Le projet à l'épreuve des différents montages contractuels
Quel modèle économique et quel risque ?

L'évaluation financière du projet

L'identification des différents flux financiers :
Dépenses/recettes
Fonctionnement/investissement
Impact fiscal
La modélisation des risques

Les outils d'analyse

La valeur actuelle nette
La problématique du choix du taux d'actualisation
Le taux de rendement interne



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Délégations de service public et partenariats public-privé : les enjeux financiers et fiscaux

→ Paris - Mardi 6 avril 2010

→ Lyon - Jeudi 7 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les enjeux financiers et fiscaux des DSP et des PPP
- Réussir la mise en œuvre financière d'une procédure de DSP et de PPP
- Savoir bâtir la partie financière d'un cahier des charges de DSP et de PPP
- Maîtriser les outils de contrôle financier d'une DSP et d'un PPP

Détail de la formation

Sur quelles bases financières arbitrer entre MOP, DSP et PPP ?

Comment relier les paramètres financiers aux autres critères d'analyse de nature technique ou commerciale (délai de réalisation, maîtrise des coûts, maintenance matrice des risques...)

Traitement des enjeux relatifs à la TVA et aux autres paramètres fiscaux (taxe sur les salaires...)

Comment bâtir la partie financière d'un cahier des charges ou d'un cahier fonctionnel de DSP ou de PPP ?

Sur quels critères financiers apprécier une offre

Évaluation de la rentabilité de l'entreprise candidate et identification des « marges cachées »

Les points financiers sur lesquels portent la négociation ou le dialogue

La mise au point du contrat et les clauses à incidence financière

Comment effectuer le contrôle financier d'une DSP ou d'un PPP ?



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Le financement des partenariats public-privé

→ Paris - Jeudi 4 novembre 2010

→ Lyon - Mardi 4 mai 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Financer un contrat de partenariat public-privé et optimiser son coût
- Identifier les sources de financement et savoir les mettre en œuvre

Distinction des principaux montages juridiques de type PPP :

BEA, AOT/LOA, concession et contrat de PPP

L'opportunité économique et financière du recours au PPP : évaluation du coût

Le modèle de coût

La méthode de comparaison des coûts

Le financement du PPP

Les montages financiers

Les techniques de financements (financement de projet, financement corporate, crédit-bail...)

La fiscalité applicable aux PPP

Le traitement comptable des PPP

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Comment réussir sa DSP haut-débit ?

→ Paris - Jeudi 18 mars 2010

→ Lyon - Jeudi 9 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir le montage d'une DSP haut-débit
- Maîtriser les outils nécessaires
- Faire les bons choix

Introduction : une DSP pour quoi faire ?

Un modèle économique en constante mutation

Rappel historique de l'intervention des collectivités

Combien de réseaux en activité et en projet ?

Un modèle influencé par les évolutions technologiques

Quels objectifs pour un réseau d'initiative public ?

Les outils de l'analyse

La modélisation du plan d'affaires

Les concepts utilisés : le TRI et la VAN

L'analyse financière des offres

Pratique de la négociation et rédaction du contrat

Les modalités de financement et la rémunération du délégataire

La participation financière publique et ses modalités de calcul

Les redevances

La notion d'intéressement ou de « retour à meilleure fortune »

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

La gestion pluriannuelle des investissements : les AP/CP

→ Paris - Mardi 23 novembre 2010

→ Lyon - Mardi 4 mai 2010

36



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les enjeux de la gestion pluriannuelle
- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire
- Programmer efficacement les AP/CP
- Mettre en place un règlement budgétaire et financier



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Introduction : les objectifs de la gestion pluriannuelle

Un préalable indispensable : la parfaite maîtrise du cadre législatif et réglementaire de la gestion pluriannuelle
L'évolution du cadre juridique
Le cadre actuel

Quel schéma optimal adopter pour la gestion pluriannuelle ?

Les risques de dérive financière en raison d'une gestion pluriannuelle insuffisamment maîtrisée
Le cycle de vie d'une autorisation pluriannuelle : la programmation
Un outil de cadrage et de suivi : le ratio de couverture des AP(AE) par les CP
Les différentes étapes de la vie d'une AP(AE)

Comment codifier les règles de gestion dans un règlement budgétaire et financier ?

La mise en place du règlement budgétaire et financier
Le cahier des charges
La mise en œuvre de la démarche
Un complément : le guide des procédures

L'optimisation de la gestion de TVA

→ Paris - Vendredi 1^{er} octobre 2010

→ Lyon - Mardi 12 janvier 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Optimiser la gestion de la TVA
- Connaître les différents modes de gestion
- Faire les bons choix



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Introduction : Les objectifs d'une meilleure gestion de TVA

Les collectivités locales confrontées à deux modes de récupération de TVA

La voie fiscale et le FCTVA
La récupération de la TVA par voie fiscale
La récupération de la TVA par le FCTVA

L'optimisation de la gestion de TVA au travers du choix du mode de gestion

Régie ou délégation de service public ?
Les contrats de partenariats : prime au FCTVA pour un nouveau mode de gestion
Le recours aux associations et aux syndicats mixtes ... pour plus de souplesse !
Le recours à l'intercommunalité : Quelle récupération de la TVA pour les communes membres ?

Intercommunalité

Formation

Réforme territoriale : quelles conséquences pour les EPCI ?	37
Réforme territoriale des EPCI : quelles incidences financières et fiscales ?	38
Coopération intercommunale : quels périmètres demain ?	38
Les compétences des EPCI : transferts ou méthodes conventionnelles ?	39
La mutualisation des services	39
Fonction publique et intercommunalité : mobilité choisie ou subie?	40
Les réponses aux 12 questions à se poser lors d'une fusion d'EPCI	40
Prendre des fonctions de DGS d'un EPCI	41
Eau et intercommunalité	41
Conduire une politique culturelle à l'échelle intercommunale	42
Transférer sa compétence « voirie » à un EPCI : connaître et anticiper les enjeux	42

INTERCOMMUNALITÉ

Réforme territoriale : quelles conséquences pour les EPCI ?

- Paris - Jeudi 4 février
- Lyon - Jeudi 17 juin 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Anticiper et mettre en œuvre les dispositions de la réforme relatives aux EPCI
- Prévenir les risques juridiques

Connaître les nouveaux acteurs et anticiper les évolutions institutionnelles

L'officialisation d'un nouvel outil de planification
Un nouvel outil, la métropole et son insertion dans le paysage institutionnel local
Le rôle renouvelé de la CDCI

Identifier et maîtriser les nouvelles procédures

L'objectif affiché : la promotion de l'EPCI à fiscalité propre et la réduction des structures syndicales
Les modifications aux procédures de fusion et d'extension de périmètre
Les dispositifs temporaires d'achèvement et de rationalisation de l'intercommunalité : le rôle accru du préfet

S'adapter aux nouvelles règles de fonctionnement des EPCI

L'élection et la composition des organes délibérants des EPCI
Les compétences des EPCI
Les outils de la mutualisation (services communs, biens communs...)

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Réforme territoriale des EPCI : quelles incidences financières et fiscales ?

→ Paris - Vendredi 5 février 2010

→ Lyon - Vendredi 18 juin 2010

NOUVEAUTÉ

38



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Anticiper et analyser les incidences financières et fiscales de la réforme territoriale des EPCI
- Mettre en pratique les connaissances acquises

Détail de la formation

La rationalisation des territoires : quelle contrainte, quelle stratégie dans quel délai ?

La rationalisation des territoires : quel impact sur le régime fiscal et sur la fixation des taux d'imposition ?

Le cas des communes « isolées »

Le cas des communautés

Le bouleversement de l'ordre établi par l'application aux collectivités territoriales au 1^{er} Janvier 2011 de la réforme de la taxe professionnelle

La rationalisation des territoires : quel impact sur l'équilibre financier des communautés et de leurs communes membres ?

L'impact financier et fiscal des transferts et / ou retours de compétences et de charges impliqués par l'évolution des territoires

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Quelle péréquation dans le nouveau schéma institutionnel et fiscal

La rationalisation des territoires : quel financement pour quel projet de territoire ?



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Coopération intercommunale : quels périmètres demain ?

→ Paris - Jeudi 11 mars 2010

→ Lyon - Jeudi 9 septembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le volet procédural de la loi sur la réforme des collectivités territoriales
- Anticiper les conséquences de la réforme

Détail de la formation

Le rôle moteur du préfet

Le SDCI, un document de planification élaboré sous l'égide du préfet

Un pouvoir d'initiative et de décision accru

Le rôle de la CDCI

Les différentes procédures opérationnelles

Les procédures visant à réduire le nombre de structures syndicales

Les procédures visant à promouvoir

l'intercommunalité à fiscalité propre

(la modification des procédures existantes,

les nouvelles procédures, le dispositif temporaire)



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Les compétences des EPCI : transferts ou méthodes conventionnelles ?

→ Paris - Jeudi 9 décembre 2010

→ Lyon - Mardi 22 juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Disposer des connaissances essentielles sur les modes de gestion des compétences des EPCI
- Avoir les cartes en mains pour effectuer les bons choix stratégiques

Les transferts de compétences : des principes drastiques

Les principes régissant les transferts de compétences aux EPCI

Les conséquences des transferts de compétence

Les méthodes conventionnelles : la recherche de la souplesse et de l'adaptabilité

Le développement des formules conventionnelles spécifiques aux EPCI

Le renouveau de formules traditionnelles

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

La mutualisation des services

→ Paris - Jeudi 23 septembre 2010

→ Lyon - Jeudi 8 avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les outils conventionnels de la mutualisation
- Appliquer les règles de publicité et de mise en concurrence

La distinction avec d'autres mécanismes du droit de la coopération intercommunale

Les autres mécanismes conventionnels du droit de la coopération intercommunale

Mutualisation de services et gestion unifiée des personnels

L'objet de la mutualisation de services

Une alternative aux transferts aux transferts de personnels ?

Une finalité parfois confondue avec les prestations de services

La nécessité de formaliser la mutualisation de services

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Fonction publique et intercommunalité : mobilité choisie ou subie?

→ Paris - Mardi 16 novembre 2010

→ Lyon - Mardi 18 mai 2010

40



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Gérer les transferts d'agents des communes (ou des syndicats) vers les structures intercommunales
- S'adapter aux spécificités intercommunales de la gestion des ressources humaines
- Adapter les statuts pour des agents en provenance de communes différentes



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Le transfert des compétences, des agents, des contrats et des moyens en général

L'accord requis ou pas des agents, des CAP/CTP

Le maintien problématique des avantages acquis individuellement

Les possibilités de cumul, la pratique et les risques

Les emplois dits fonctionnels et de cabinet

L'abaissement des seuils démographiques en 2007 pour les DG et DST (DGS/DGST) significatifs

Les délégations aux agents

Le critère du nombre d'agents pour les emplois de cabinet

Les conventions portant sur la fonction publique territoriale

Les conventions de prestations de services :

dans le sens EPCI/communes

dans le sens communes/EPCI

La mutualisation des services

Les réponses aux 12 questions à se poser lors d'une fusion d'EPCI

→ Paris - Jeudi 25 mars 2010

→ Lyon - Jeudi 14 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser les enjeux politiques, juridiques et financiers des fusions d'EPCI
- Maîtriser les points à négocier
- Appréhender les changements législatifs à venir
- Identifier les pièges de cette procédure
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Quel périmètre ?

Quelle procédure choisir ?

Ai-je le temps de faire une procédure pour cette année ?

Quelles compétences ?

Quel impact sur les syndicats ?

Quel régime fiscal après la fusion ?

Comment est fixé le taux de TP de la 1^{re} année en cas de TPU ?

Quel financement pour l'élimination des déchets ?

Quelle DGF après la fusion ?

Quelle incidence dans les relations financières avec les communes ?

FDPTP : quelle incidence ?

Quelle gouvernance ?

Prendre des fonctions de DGS d'un EPCI

→ Paris - Mardi 28 septembre 2010

→ Lyon - Mardi 6 avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les spécificités d'un EPCI
- Connaître et maîtriser les particularités financières et fiscales
- Identifier les enjeux propres à cette fonction par rapport à ce qu'elle est en commune



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Quelles sont les spécificités d'une communauté ? son mode de fonctionnement ?

Quelle est l'actualité propre au monde intercommunal ?

Qu'est-ce qui différencie la gestion d'une communauté de celle d'une commune ?

Quels sont les enjeux financiers propres à une communauté ? Quelles sont les arcanes de la fiscalité intercommunale ? Comment optimiser la DGF ?

Quel est le statut des agents des communautés ? et celui du DGS ou du DGA ?

Compétence par compétence, quels sont les pièges à éviter ?

Eau et intercommunalité

→ Paris - Mardi 16 février 2010

→ Lyon - Mardi 1^{er} juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les différentes structures intercommunales, leurs compétences obligatoires ou facultatives en matière de services des eaux
- Maîtriser les modalités pratiques de fonctionnement de ces services à l'échelle intercommunale et les articulations avec les autres compétences intercommunalisées ou non



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les différents types de structures intercommunales

Les règles de transfert de compétences, de biens, de personnel

L'application particulière en matière de service des eaux

Principes de spécialité et d'exclusivité

Unification des modes de gestion

Intercommunalisation sur les syndicats existants et sur les services

La question du découpage par compétence

Le découpage entre investissement et fonctionnement

La « check-list » des points à étudier avant un transfert à une structure intercommunale

Difficultés en matière de franchissement des divers seuils de dissociation et d'équilibre des budgets M49 en cas d'intercommunalisation

Intercommunalisation, SPANC et pouvoirs de police

Les difficultés en cas de mixité entre réseaux unitaires et séparatifs

Conduire une politique culturelle à l'échelle intercommunale

→ Paris - Mercredi 10 novembre 2010

→ Lyon - Jeudi 20 mai 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les forces et les faiblesses de l'intercommunalisation des activités culturelles
- Tirer parti des expériences des autres collectivités et communautés dans ces domaines
- Maîtriser les éléments politiques, juridiques, financiers et techniques

• **Comment et pourquoi intercommunaliser** une politique culturelle ?

• **Comment dépasser les conflits** et les querelles de clocher ?

• **Quelles places** respectives pour la commune et l'EPCI ?

• **Études de cas concrets** : quels enseignements en tirer ?

• **Quelles sont les alternatives** à l'intercommunalisation pure et simple ?

• **Comment gérer** les cas particulier ?

• **Quels outils de gestion choisir** selon les projets culturels de la communauté et des communes ?

• **Quelles règles du jeu**, notamment en matière financière ?

Détail de la formation

42



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Transférer sa compétence « voirie » à un EPCI : connaître et anticiper les enjeux

→ Paris - Mardi 7 décembre 2010

→ Lyon - Jeudi 29 avril 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les enjeux du transfert de la compétence « voirie »
- Anticiper les difficultés
- Prévenir les contentieux

• **La définition de la compétence**

Les voies communales stricto sensu
Les accessoires de voirie

• **Les conséquences du transfert de compétences**

Le transfert des biens immobiliers et mobiliers (mise à disposition ou cession éventuelle appliquée à la compétence « voirie »)

Le transfert ou la mise à disposition des personnels

Le transfert des contrats

Le transfert des responsabilités

Les transferts financiers (évaluation des charges transférées, transfert des différentes redevances en lien avec l'occupation du domaine public routier...)

Le sort des syndicats préexistants

• **La gestion de compétence**

L'adoption d'un règlement de voirie

Les pouvoirs relatifs à la police de la conservation des voies

La question des pouvoirs de police de la circulation et du stationnement

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Juridique

Formation

La transaction en droit administratif.....	43
Les partenariats public-privé : aspects juridiques.....	44
La passation des délégations de services publics.....	44
Le droit de propriété des collectivités : comment gérer sa domanialité publique?.....	45
La vidéosurveillance : cadre légal et réglementaire	45
Relations associations/collectivités : identifier et prévenir les risques.....	46
Collectivités, associations et dérives sectaires : comment identifier et prévenir les risques ?	46

JURIDIQUE

La transaction en droit administratif

- ➔ Paris - Jeudi 1^{er} juillet 2010
- ➔ Lyon - Jeudi 14 janvier 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la pratique transactionnelle en droit administratif
- Éviter les pièges et les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Le droit commun de la transaction

Les éléments constitutifs de la transaction

- Dispositif de l'article 2044 du Code civil
- Conditions de la transaction
- Les effets de la transaction
- Dispositif de l'article 2052 du Code civil
- Effet extinctif, relatif et déclaratif de la transaction

La pratique de la transaction en droit administratif

Les personnes pouvant transiger

- (l'État : ministre, marchés publics de l'État, agent judiciaire du Trésor, transaction fiscale)
- Les collectivités territoriales : (article L. 3213-5 du CGCT)
- Les établissements publics : EPCI, etc.
- Les personnes physiques

L'objet de la transaction

La forme de la transaction

La validité de la transaction

Les effets de la transaction

Le contentieux de la transaction

Les partenariats public-privé : aspects juridiques

- Paris - Vendredi 5 novembre 2010
- Lyon - Vendredi 12 février 2010
- Nantes - Jeudi 11 février 2010 / vendredi 1^{er} octobre 2010

44



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le PPP adapté à vos projets
- Connaître la procédure de passation d'un PPP
- Maîtriser la rédaction du contrat et la répartition des risques

Détail de la formation

Identification des paramètres du choix entre la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'ouvrage privée

Les PPP limités à une opération de construction

Les PPP globaux : contrats de partenariat, BEA et AOT

Le rôle de la collectivité publique dans la définition du programme et dans la maîtrise d'œuvre

Lancer et conduire la passation d'un contrat de PPP

Rédiger les clauses d'un contrat de PPP



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

La passation des délégations de services publics

- Paris - Mercredi 7 avril 2010
- Lyon - Vendredi 8 octobre 2010
- Nantes - Mardi 9 février 2010 / jeudi 30 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les domaines d'intervention des délégations de service public (DSP), ainsi que la distinction marquante avec les marchés publics
- Connaître le développement intégral d'une procédure, de l'évaluation des besoins à la notification du contrat

Détail de la formation

Introduction

La notion de délégation de service public / Les différents types de conventions / La réglementation applicable (Loi Sapin, directives communautaires...)

Le principe de mise en concurrence

Les étapes préliminaires au lancement effectif de la procédure

Les modalités de publicité

La sélection des candidats et l'envoi du dossier de consultation

L'analyse des offres et le choix du candidat

La conclusion du contrat de délégation de service public

Conclusion : les grands principes d'exécution du contrat



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Le droit de propriété des collectivités : comment gérer sa domanialité publique?

- Paris - Lundi 25 octobre 2010
- Lyon - Vendredi 19 février 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et maîtriser la nouvelle réglementation
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Un nouveau code : le CG3P

De nouvelles définitions des domaines public et privé

- La définition restrictive du domaine public
- Le domaine public immobilier reconnu
- Le domaine privé
- La sortie du domaine public
- Le déclassement constatant la désaffectation
- Le déclassement préalable à une désaffectation retardée

Des difficultés pratiques prises en compte et des innovations

- La théorie des mutations domaniales
- La théorie de la domanialité publique virtuelle
- L'aliénation des biens du domaine public entre personnes publiques autorisée
- La possibilité de constituer des servitudes
- La protection du domaine public
- Le nécessaire paiement des autorisations privatives

De nouvelles dispositions pour les collectivités locales

- Le bail emphytéotique maintenu
- Les autorisations et conventions constitutives de droits réels

La vidéosurveillance : cadre légal et réglementaire

- Paris - Mercredi 12 mai 2010
- Lyon - Vendredi 29 janvier 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les lieux concernés
- Savoir former une demande d'autorisation
- Comprendre les obligations qui s'imposent
- Maîtriser les droits des tiers opposables



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

Le champ d'application du dispositif

La demande d'autorisation

Le contrôle opéré sur les demandes et les systèmes mis en place

La garanties des droits et des libertés publiques

Relations associations/collectivités : identifier et prévenir les risques

- Paris - Mardi 6 juillet 2010
- Lyon - Mercredi 20 janvier 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sécuriser la relation avec les associations
- Prévenir les risques aux niveaux pénal, financier et administratif
- Éviter les contentieux

Détail de la formation

Les mécanismes des rapports financiers collectivités/ associations

Les obligations légales liées à un subventionnement
Le contrôle que peut et doit exercer la collectivité

Le risque financier de gestion de fait : l'identifier et le prévenir

Définition pratique et conséquences de la gestion de fait
Les procédures juridictionnelles
Prévenir le risque au sein de la collectivité
Prévenir le risque au sein de l'association

Le risque pénal : la prise illégale d'intérêts et le favoritisme

Définition de la prise illégale d'intérêts (art. 432-12 du Code pénal)
Définition du favoritisme (art. 432-14 du Code pénal)
Cas pratiques
Prévenir les risques pour les élus et agents

Le risque administratif : la prise d'intérêt de l'article L. 2131-11 du CGCT

Définition et modes de prévention



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Collectivités, associations et dérives sectaires : comment identifier et prévenir les risques ?

- Paris - Mardi 9 février 2010
- Lyon - Vendredi 5 novembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Lutter efficacement contre les dérives sectaires de certaines associations
- Connaître les outils pour lutter contre les dérives sectaires
- Éviter les contentieux

Détail de la formation

Qui est concerné ?

Qu'est-ce qu'une secte : le recours à la méthode du faisceau d'indices

Les zones à risques, notamment pour les maires prêt de salles communales, subventions, autorisations de construire, ...

Quels moyens d'intervention pour les associations et collectivités publiques ?

Les outils de lutte contre les sectes par le droit administratif
Pouvoirs de police du maire, droit de l'urbanisme, droit de préemption, contrôle des associations, contrôle de l'obligation scolaire...

Les peines sanctionnant les atteintes aux personnes physiques et aux biens...

Quelle est la marge de manœuvre ?

Attention à la motivation des actes administratifs, à la liberté d'expression, au principe de non-discrimination, au risque de diffamation...



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Marchés publics

Formation

Pratique du Code des marchés publics Niveau 1.....	48
Pratique du Code des marchés publics Niveau 2.....	48
Actualité jurisprudentielle des marchés publics.....	49
Actualité de la loi MOP.....	49
Contentieux des marchés publics.....	50
Mettre en œuvre une méthode efficace d'analyse et de formalisation du besoin.....	50
Acheteur public : techniques de négociation appliquées.....	51
Intégrer des clauses de développement durable dans la commande publique.....	51
Les achats d'urgence.....	52
Optimisez votre politique d'achat public.....	52
Dématérialisation et utilisation de la carte achat.....	53
Analyse des offres et sélection des candidats.....	53
Commissions d'appel d'offres, les nouvelles règles.....	54
Avis de publicité : les pièges à éviter.....	54
Réclamations.....	55
Modifications en cours d'exécution.....	55
Fixation des clauses de prix dans les marchés publics.....	56
Cessions et nantissements des créances dans les marchés publics.....	56
Paiement dans les marchés publics.....	57
Choisir la procédure de passation la plus appropriée.....	57
Marchés négociés.....	58
Procédure du concours de maîtrise d'œuvre.....	58
Marchés publics de maîtrise d'œuvre.....	59
Conception-réalisation.....	59
Comment rédiger un marché de travaux ?.....	60
Les MAPA de travaux.....	60
Les achats durables pour les travaux.....	61
Exécution des marchés publics de travaux : les principaux pièges à éviter.....	61
Les MAPA de services.....	62
Les marchés publics de prestations juridiques.....	62
Les marchés publics de formation.....	63
Les marchés publics d'assurance.....	63
Les marchés publics de transports scolaires.....	64
Le nouveau CCAG, fournitures courantes et services.....	64
Le nouveau CCAG, travaux.....	65
Le nouveau CCAG, prestations intellectuelles.....	65
Élaborer un cahier des charges informatique.....	66
Marchés publics d'informatique : stratégie, élaboration, réalisation.....	66

Pratique du Code des marchés publics Niveau 1

- Paris - Mardi 12 et mercredi 13 octobre 2010
- Lyon - mardi 16 et mercredi 17 mars 2010



48



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les notions essentielles de la nouvelle réglementation des marchés publics
- Identifier les étapes clés de la constitution d'un marché public
- Maîtriser les modalités de passation et d'exécution d'un marché public



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Présentation du Code 2006 des marchés publics

La définition des besoins et la détermination des seuils

Identifier les procédures de passation répondant à vos besoins

Maîtriser les étapes clés du déroulement d'une procédure de passation

Recenser l'ensemble des pièces contractuelles du marché

Examiner les modes de dévolution existants

Présentation des principales règles d'exécution d'un marché

Pratique du Code des marchés publics Niveau 2

- Paris - Mercredi 20 et jeudi 21 octobre 2010
- Lyon - Jeudi 18 et vendredi 19 mars 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Examiner les nouveaux critères de sélection des candidatures et des offres
- Maîtriser et adopter les procédures de passation et les outils créés par le Code 2006 : accords-cadres, système d'acquisition dynamique...
- Mener à bien l'exécution et la conclusion du marché



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Faire le point sur le nouveau cadre juridique des marchés publics

Comment présenter les nouveaux dossiers de candidatures ?

Les particularités des procédures de passation des marchés publics et du principe de mise en concurrence

Critères de sélection et d'attribution des marchés : quelle est la nouvelle donne ?

Maîtriser les étapes clés de l'exécution du marché

La conclusion du marché et le contrôle de la passation

Actualité jurisprudentielle des marchés publics

→ Paris - Lundi 22 mars 2010 / lundi 21 juin 2010 /
vendredi 22 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Bénéficier d'une veille sur la jurisprudence nationale et communautaire la plus récente en matière de passation et d'exécution des marchés publics
- Se préparer aux nouvelles procédures contentieuses en matière de marchés publics
- Sécuriser ses procédures de mise en concurrence
- Adapter sa stratégie de contestation contentieuse en matière de marchés publics



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Bilan des jurisprudences "Smirgeomes" et "Tropic Travaux Signalisations"

Transposition de la directive "recours" (Ordonnance du 07/05/2009)

Les principales décisions de jurisprudence en matière d'exécution des marchés publics

49

Actualité de la loi MOP

→ Paris - Lundi 14 juin 2010 / vendredi 26 novembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire le point sur les fondamentaux de la loi MOP dans le contexte juridique actuel
- Maîtriser les possibilités d'organisation du maître d'ouvrage dans le cas du recours au mandat ou à la conduite d'opération



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Identifier le cadre réglementaire de la maîtrise d'ouvrage publique

Faire le point sur le droit commun de la réalisation des équipements publics
Comment articuler la loi MOP et les textes dérogatoires ?

Maîtriser les particularités de l'organisation de la maîtrise d'ouvrage publique et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

La co-maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'ouvrage confiée par convention : dans quels cas y recourir ?
Distinguer le mandat et la conduite d'opération

Comment articuler la loi MOP réformée et le Code 2006 des marchés publics ?

Le mandat "MOP" est-il un marché public ?
La conduite d'opération : une prestation de service relevant du Code des marchés publics ?
Identifier les clauses essentielles à introduire dans ces marchés

Contentieux des marchés publics

→ Paris - 1^{er} et 2 avril 2010 / 28 et 29 juin 2010 /
24 et 25 novembre 2010

NOUVEAUTÉ

50



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les zones à risque et les principales sources de contentieux
- Rechercher les solutions de règlement amiable
- Maîtriser l'ensemble des procédures contentieuses

La **prévention** du contentieux

Le **contentieux de l'attribution** du marché

Le **contentieux de l'exécution** du marché

Les **autres contentieux** liés au contrat administratif

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

Mettre en œuvre une méthode efficace d'analyse et de formalisation du besoin

→ Paris - vendredi 7 mai 2010 / jeudi 7 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales questions à se poser pour analyser et définir le besoin
- Maîtriser les étapes clés de l'élaboration du cahier des charges
- Acquérir une démarche d'optimisation des achats en adéquation avec le Code des marchés publics

Achats et marchés publics : quelques rappels

Les principaux acteurs de la procédure d'achat

Les particularités des projets soumis ou non au Code des marchés publics

L'accord-cadre : un outil à maîtriser

La **définition** du besoin

La **formalisation** du besoin et l'élaboration du cahier des charges

Le **choix définitif** de la procédure d'achat

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

Acheteur public : techniques de négociation appliquées

→ Paris - 15 et 16 mars 2010 / 1^{er} et 2 juin 2010 /
15 et 16 novembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mesurer l'impact des techniques de négociation sur l'efficacité de vos achats publics
- Préparer et mener à terme la négociation entre l'acheteur public et les candidats, de la définition du besoin à l'exécution du marché
- Conclure un accord négocié



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Savoir négocier : techniques et méthodes

Préparer la négociation : définitions et stratégie
Identifier les phases d'une bonne négociation : connaître son interlocuteur, savoir convaincre et conclure

L'obligation de restituer toutes les phases par écrit
Quelles sont les qualités d'un bon négociateur ?

Application des techniques de négociation aux achats publics

Définir concrètement ses besoins
MAPA, marchés négociés... : comment utiliser la négociation pour obtenir l'offre la plus avantageuse ?
La préparation du marché
Négocier en cours d'exécution
Sécuriser la fin du marché

Cas pratiques

Exercices de négociation à partir d'un tableau d'analyse des offres sur des exemples pratiques relatifs à la pratique des marchés publics

Intégrer des clauses de développement durable dans la commande publique

→ Paris - 21 et 22 janvier 2010 / 19 et 20 mai /
11 et 12 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux et l'intérêt d'initier puis de conduire une démarche de développement durable dans l'achat public
- Identifier, intégrer et rédiger efficacement des clauses environnementales dans un marché public grâce à une étude de cas réalisée le jour de la formation

Détail de la formation

Rappel du contexte réglementaire et normatif du développement durable dans les marchés publics
Les apports de la circulaire du 03/12/2008

Le Code 2006 des marchés publics (CMP) : boîte à outils de l'acheteur durable

Réalisations en matière d'achat durable : quels sont les facteurs clés du succès des démarches d'achat durable ?

Étude de cas : méthodologie illustrée d'une démarche d'intégration de clauses environnementales et sociales dans un marché public

Quelles évolutions du métier d'acheteur public face à cette nouvelle politique d'achat durable ?



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Les achats d'urgence

- Paris - Mardi 9 mars 2010
- Lyon - Jeudi 30 septembre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir utiliser le Code des marchés publics en cas d'urgence
- Savoir apprécier la notion d'urgence

Introduction

La notion d'urgence, la notion d'urgence impérieuse, l'urgence prévisible et non prévisible

Marché public ou accord-cadre ? quel est le meilleur outils

Le marché public, l'accord-cadre uni-attribution, l'accord-cadre multi-attribution

Les MAPA - Les règles applicables en cas d'urgence

La procédure de « MAPA », le formalisme interne à l'administration

La procédure négociée - Les règles applicables en cas d'urgence

La procédure négociée, l'utilisation de la procédure en cas d'urgence impérieuse

La gestion des urgences prévisibles

La notion d'unité fonctionnelle, l'utilisation des marchés à bons de commande, l'utilisation des accords-cadres

Détail de la formation

52



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Optimiser votre politique d'achat public

- Paris - Lundi 17 et mardi 18 mai /
- lundi 8 et mardi 9 novembre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir mener le diagnostic de votre commande publique pour établir une politique d'achat efficace
- Initier une démarche stratégique d'achat public à partir d'outils opérationnels

Pourquoi mettre en place une politique d'achat ?

Le cadre juridique actuel

Les contraintes financières et économiques

Déterminer la politique d'achat : comment trouver un équilibre entre vos différentes contraintes ?

Le diagnostic de votre commande publique

Le repérage et la gestion des transversalités

Le recours aux outils de recensement

Le diagnostic de votre fonctionnement interne : organigramme et hiérarchie d'achat

Mettre en place et manager une démarche d'achat stratégique

Savoir créer et exploiter les outils nécessaires pour analyser le choix des objectifs stratégiques

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Dématérialisation et utilisation de la carte achat

→ Paris - Lundi 1^{er} février 2010 / mardi 25 mai 2010 / et vendredi 1^{er} octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les étapes clés de la dématérialisation des procédures de passation
- Conduire un projet de dématérialisation
- Mettre en œuvre la carte achat

Identifier le cadre juridique de la dématérialisation

Maîtriser les contraintes techniques liées à la transmission électronique

Mesurer les avantages de la dématérialisation en terme de contenu, de délais et de coûts

Comment tirer profit de la procédure d'enchères électroniques ?

Le système d'acquisition dynamique

un nouvel outil de la commande publique (article 78 du CMP)

Comment mettre en œuvre la carte achat ?

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Analyse des offres et sélection des candidats

→ Paris - 17 et 18 mars 2010 / 20 et 21 mai 2010 / 29 et 30 septembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une méthodologie efficace de sélection des candidats
- Maîtriser les nouvelles méthodes de sélection des candidats : pondération et accords-cadres
- Analyser les offres et savoir choisir l'offre économiquement la plus avantageuse

La préparation de la mise en concurrence

La sélection des candidats

L'examen des offres

L'élaboration, la pondération et/ou la hiérarchisation des critères

Le rapport de présentation

Les règles de transparence à respecter après la consultation

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Commissions d'appel d'offres, les nouvelles règles

→ Paris - Lundi 31 mai 2010 / lundi 4 octobre 2010



54



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le fonctionnement, le rôle et la responsabilité de la CAO dans les procédures de passation des marchés publics
- Examiner le contrôle réalisé par la commission d'appel d'offres sur les marchés publics et son impact sur la poursuite du marché

Détail de la formation

Composition et fonctionnement de la commission d'appel d'offres (CAO)

- La composition de la CAO
- La désignation des membres de la CAO
- Le fonctionnement de la CAO

Les compétences et les missions de la CAO

- La procédure d'appel d'offres
- Quel rôle pour la CAO dans le cadre des autres procédures de passation ?

Le rôle de la CAO dans le cadre de la passation des avenants et des décisions de poursuivre

- Les réformes récentes sur les avenants et l'appréciation des seuils de 5%
- La problématique de la décision de poursuivre
- La mise en place de commissions ad hoc dans certaines structures publiques



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Avis de publicité : les pièges à éviter

→ Paris - Mercredi 24 mars 2010

→ Lyon - Jeudi 8 juillet 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la rédaction d'un avis d'appel public à concurrence ou à candidature
- Identifier les domaines à risque pour éviter les contentieux
- Actualiser ses connaissances dans ce domaine en constante évolution

Détail de la formation

Présentation des nouveaux formulaires obligatoires de publicité (JOUE et BOAMP)

Les grands principes de la rédaction d'un AAPC

Rédaction rubrique par rubrique d'un AAPC : rubriques obligatoires, mentions à ne pas oublier, pièges à éviter

Panorama des dernières jurisprudences en matière de rédaction des AAPC

L'obligation de publier un avis d'attribution et les modalités de rédaction de celui-ci



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Réclamations

→ Paris - Jeudi 10 juin 2010 / jeudi 14 octobre 2010

→ Lyon - Jeudi 1^{er} avril / lundi 5 juillet / mercredi 10 novembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Constituer et rédiger un dossier de réclamation adapté à sa situation
- Maîtriser la procédure de règlement des réclamations
- Déterminer les précautions à prendre en cas de recours contentieux

Les forclusions

Les motifs d'indemnisation

Le moment de la réclamation

Les difficultés soulevées par l'article 50 du CCAG

Le sort de la réclamation

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Modifications en cours d'exécution

→ Paris - Jeudi 27 mai / mercredi 1^{er} décembre 2010

→ Lyon - Mercredi 30 juin / mercredi 6 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Gérer au mieux les dépassements de travaux
- Identifier les règles applicables à la passation des avenants
- Maîtriser les procédures en cas de défaillance du cocontractant

Quels sont les incidents d'exécution à l'origine des modifications ?

La gestion contractuelle de ces modifications

Le cas particulier de la défaillance de l'un des cocontractants

Mesurer l'étendue et les limites du pouvoir de modification unilatérale de l'administration

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Fixation des clauses de prix dans les marchés publics

→ Paris - Lundi 26 avril 2010 / mercredi 17 novembre 2010

NOUVEAUTÉ

56



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'assurance et ses implications dans la passation et l'exécution d'un marché public
- Savoir gérer un sinistre survenu au cours de l'exécution d'un marché public

Détail de la formation

Rappel des textes applicables au prix dans les marchés publics

Maîtriser la typologie générale des prix

Cas pratique : les modalités de calcul et d'appréciation des prix

Les modalités pratiques de la variation des prix

La théorie de l'imprévision

La révision des prix : index et indices



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Cessions et nantissements des créances dans les marchés publics

→ Paris - vendredi 22 janvier / jeudi 18 novembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le principe des cessions de créances, en particulier celles faites selon le dispositif du bordereau Dailly
- Identifier les objectifs et les contraintes
- Repérer les liens que le dispositif Dailly entretient avec les autres aspects de l'exécution des marchés publics, en particulier avec la sous-traitance
- Prévenir les risques juridiques pouvant frapper chacun des acteurs de ce dispositif

Détail de la formation

Quelles sont les possibilités dont disposent les titulaires et sous-traitants des marchés publics pour obtenir un financement de la part d'OSEO-BDPME ou de leur banque ?

Présentation des diverses modalités de financement
Avantages et inconvénients

Le principe des cessions de créances "Dailly" dans le Code monétaire et financier dans le Code des marchés publics

La protection des droits respectifs du banquier et du pouvoir adjudicateur



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Paiement dans les marchés publics

→ Paris - Vendredi 28 mai / jeudi 2 décembre 2010

→ Lyon - Jeudi 4 mars / jeudi 1^{er} juillet 2010 / jeudi 7 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le déroulement de la procédure de paiement, du versement des premiers acomptes au solde définitif
- Identifier les causes et les actions à mener en cas de blocage du paiement

Solde des comptes : maîtriser les étapes clés de l'établissement du décompte général et définitif (DGD)

Quelles sont les modalités du délai global de paiement ?

Le paiement des sous-traitants : les modifications apportées à la loi de 1975 par la loi MURCEF

Analyser les modes de recouvrement des créances du maître d'ouvrage sur l'entreprise

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Choisir la procédure de passation la plus appropriée

→ Paris - 8 et 9 mars 2010 / 3 et 4 juin 2010 / 13 et 14 octobre 2010

→ Lyon - 23 et 24 juin 2010 / 2 et 3 décembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Approfondir ses connaissances en matière de réglementation des marchés publics
- Identifier les différentes procédures de passation et leurs modalités d'application pour sécuriser vos pratiques d'achat

Déterminer le cadre juridique

Les règles générales applicables à toute procédure d'achat

Structurer préalablement son achat

Identification et classification des différentes procédures

Définition du champs d'application et des conditions d'accès aux différentes procédures

Utiliser au mieux la boîte à outils procédurale

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Marchés négociés

→ Paris - 26 et 27 avril 2010 / 27 et 28 septembre 2010

NOUVEAUTÉ

58



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mesurer l'impact du Code 2006 des marchés publics sur la mise en œuvre des marchés négociés
- Maîtriser la portée et les enjeux des procédures négociées

Identifier le nouveau champ d'application des marchés négociés

Maîtriser étape par étape le déroulement des procédures négociées

Comment organiser la négociation?

Exécution des marchés négociés : quelles particularités ?

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Procédure du concours de maîtrise d'œuvre

→ Paris - 4 et 5 février 2010 / 6 et 7 mai 2010 /
14 et 15 septembre 2010 / 23 et 24 novembre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Pour le maître d'ouvrage : maîtriser les formalités à respecter et les points à surveiller à chaque étape de la procédure
- Pour les candidats aux marchés, appréhender les critères de choix et de sélection de vos projets de maîtrise d'œuvre

Définition et spécificités de la procédure du concours dans le Code des marchés publics

La préparation du concours de maîtrise d'œuvre

La sélection des candidatures et l'examen des projets

Le choix du ou des lauréat(s) et l'attribution du marchés de maîtrise d'œuvre

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Marchés publics de maîtrise d'œuvre

- Paris - 3 et 4 juin 2010 / 16 et 17 novembre 2010
 → Lyon - 19 et 20 mai 2010 / 8 et 9 novembre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les caractéristiques des marchés et les missions de maîtrise d'œuvre
- Maîtriser les nouveaux seuils, les délais et les procédures de passation de ces marchés

La loi MOP du 12/07/1985, ses modifications et son impact sur les marchés publics de maîtrise d'œuvre

Identifier les missions de maîtrise d'œuvre

Analyser les caractéristiques du marché de maîtrise d'œuvre

Maîtriser la passation de ces marchés

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Conception-réalisation

- Paris - Lundi 17 mai / vendredi 3 décembre 2010
 → Lyon - Jeudi 3 juin / vendredi 8 octobre 2010




OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser l'opportunité de recours au processus de conception réalisation et ses particularités par rapport aux principes fixés par la loi MOP
- Savoir identifier les différentes étapes du déroulement de la procédure, le rôle, les attributions, les responsabilités et compétences des acteurs concernés

Définition du processus de conception réalisation et opportunité d'y recourir

Possibilités de recours au processus de conception-réalisation

Procédures de commande en conception-réalisation

Rôles et attributions des principaux acteurs du processus

Déroulement du processus

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Comment rédiger un marché de travaux ?

→ Paris - Lundi 10 et mardi 11 mai 2010

60



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et appliquer la réglementation relative aux marchés de travaux
- Maîtriser et sécuriser la rédaction d'un marché de travaux
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

La forme

La structure du marché de travaux
Acte d'engagement - CCAP - CCAG
CCAP commun à l'ensemble des lots ou CCAP différenciés
La cohérence avec les marchés de services associés
La simplification des pièces contractuelles
L'auteur de la rédaction

Le fond

La définition de l'objet du marché
La définition au regard des normes
La définition au regard des résultats escomptés
La définition traditionnelle
La rémunération du marché de travaux
Le prix forfaitaire
Le prix unitaire
Le prix en régie
L'actualisation des prix
La révision des prix

Les MAPA de travaux

→ Paris - Vendredi 25 juin 2010

→ Lyon - Mercredi 6 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir utiliser les « MAPA » pour l'achat de travaux
- Savoir préparer et mettre en œuvre une procédure adaptée
- Connaître les différents cas d'utilisation de la procédure adaptée



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Introduction

L'article 28 du Code et les textes applicables aux MAPA
Le formalisme schématisé des MAPA Inférieurs à 20 000 €, inférieurs à 90 000 €, supérieurs à 90 000 €

Les MAPA - Les règles applicables

La terminologie, les textes applicables, la juridiction compétente

L'utilisation des MAPA pour les petites opérations de travaux

MAPA ouvert, MAPA restreint, MAPA « accord-cadre »

L'utilisation des MAPA pour les opérations de travaux importantes

Les différences avec l'appel d'offres
S'inspirer de procédures formalisées ?
Les précautions à prendre

L'intérêt de l'utilisation de la procédure

L'évaluation des seuils, le pouvoir de conclure le contrat, le formalisme du contrat, la mise en concurrence, le formalisme post-contrat, l'application de la loi relative au travail clandestin, les risques liés au « marché à formalité adaptée » illégal

Les achats durables pour les travaux

→ Paris - Jeudi 24 juin 2010

→ Lyon - Jeudi 7 octobre 2010

NOUVEAUTÉ



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir utiliser le Code des marchés publics pour effectuer un achat de travaux prenant en compte le développement durable
- Savoir intégrer le développement durable dans toutes les phases du projet



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Introduction

La notion de développement durable
La notion de HQE

L'achat durable au stade du programme

Le rôle du programme
Les contraintes et objectifs en matière sociale et d'insertion dans l'environnement
Les objectifs en matière de développement durable

L'achat durable au stade de la maîtrise d'œuvre

Les clauses contractuelles
Les critères de choix
À la recherche de l'élément de mission : développement durable

L'achat durable au stade des travaux

Les clauses contractuelles, les critères de choix, l'utilisation des primes, le contrôle indispensable

Exécution des marchés publics de travaux : les principaux pièges à éviter

→ Paris - Lundi 17 mai 2010

→ Lyon - Mardi 21 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les phases de l'exécution d'un marché public de travaux
- Anticiper les difficultés
- Éviter le contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les acteurs du marché

Maître de l'ouvrage, PRM, maître d'œuvre
Entrepreneurs et groupements
Sous-traitants

Les pièges techniques

Masse des travaux
Prolongation des délais d'exécution
Interruption des travaux, pénalités de retard, résiliation du marché, réception, garanties

Les pièges financiers

Rémunération
Règlement des comptes
Retenue de garantie
Caution et garantie à première demande

Le règlement des différends

Article 50
Contestation DGD
Mémoire en réclamation
CCIRAL et TA

Les MAPA de services

→ Paris - Jeudi 14 octobre 2010

→ Lyon - Mardi 1^{er} juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir utiliser les « MAPA » pour l'achat de services
- Savoir préparer et mettre en œuvre une procédure adaptée
- Connaître les différents cas d'utilisation de la procédure adaptée

62



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Introduction

L'article 28 du Code et les textes applicables aux MAPA
L'article 29 et 30

Les MAPA - Les règles applicables

La terminologie
Les textes applicables
La juridiction compétente

L'utilisation des MAPA pour les services de l'article 29

MAPA ouvert
MAPA restreint
MAPA « accord-cadre »
MAPA selon les seuils

L'utilisation des MAPA pour les services de l'article 30

Les différences avec l'appel d'offres

Les marchés publics de prestations juridiques

→ Paris - Vendredi 19 novembre 2010

→ Lyon - Mardi 30 mars 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les règles applicables aux marchés publics de prestations juridiques
- Savoir conclure des marchés dans ce domaine



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les prestations juridiques

La consultation et la rédaction d'actes, la représentation en justice, les autres achats de services juridiques

Le MAPA, outil de droit commun de l'achat de prestations juridiques

Le MAPA de services juridiques mode d'emploi, le MAPA ouvert ou restreint, le MAPA à bons de commandes, les autres achats de services juridiques

L'accord-cadre, outil moderne de l'achat de prestations juridiques

La rédaction de l'accord-cadre, la passation de l'accord-cadre, les marchés subséquents

Les critères de sélection des prestataires juridiques

Les critères, les documents à demander, les critères de choix des prestataires juridiques, les critères de choix, les documents à demander, la pondération et la notation

La rédaction du contrat de prestation juridique

Les marchés publics de formation

→ Paris - Mercredi 10 mars 2010

→ Lyon - Lundi 11 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les règles applicables aux marchés publics de formation
- Savoir conclure et gérer des marchés dans ce domaine
- Éviter les contentieux



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Les prestations de formation

La formation des fonctionnaires, la formation des élus

Le MAPA, outil de droit commun de l'achat de prestations de formation

Le MAPA de formation mode d'emploi, le MAPA ouvert ou restreint, le MAPA à bons de commandes, les autres achats de services juridiques

L'accord-cadre, outil moderne de l'achat de prestations de formation

La rédaction de l'accord-cadre, la passation de l'accord-cadre, les marchés subséquents

Les critères de sélection des prestataires

Les critères, les documents à demander

Les critères de choix des prestataires

Les critères de choix, les documents à demander, la pondération et la notation

La rédaction du contrat de formation

La structure du contrat, les clauses spécifiques

Détail de la formation

Les marchés publics d'assurance

→ Paris - Jeudi 18 novembre 2010

→ Lyon - Mercredi 31 mars 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir utiliser des procédures adaptées aux achats d'assurance
- Savoir préparer et mettre en œuvre une procédure



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Introduction

La notion d'assurance, les assurances des collectivités locales

L'évaluation des seuils

Marché public ou accord-cadre - Les règles applicables aux marchés d'assurance

Les MAPA - Les règles applicables aux marchés d'assurance

La procédure négociée - Les règles applicables aux marchés d'assurance

La procédure d'appel d'offres - Les règles applicables aux marchés d'assurance

Le pouvoir de conclure le contrat

Le formalisme du contrat

Le formalisme post-contrat

Détail de la formation

Les marchés publics de transports scolaires

→ Paris - Mardi 30 mars 2010

→ Lyon - Mardi 27 avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la procédure de passation d'un marché de transport scolaire
- Éviter les contentieux
- Mettre en pratique les connaissances acquises

Choix et mise en œuvre de la procédure

Les pièges à éviter (élaboration du DCE, choix des critères, notion de pouvoir adjudicateur et entité adjudicatrice, les références obligatoires ...)

Gestion des contentieux

La phase précontentieuse : réponses aux demandes des candidats évincés, les moyens de défense en cas de référé précontractuel, référé suspension ou recours Tropic

Les solutions en cas d'annulation partielle ou totale de la procédure

Exécution du marché : adaptation des besoins, recours à l'avenant...

Étude d'un cas pratique (marché de desserte scolaire d'un département)

Détail de la formation

64



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Le nouveau CCAG Fournitures courantes et services

→ Paris - Jeudi 8 avril 2010

→ Lyon - Mercredi 29 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les nouvelles clauses du CCAG
- Savoir rédiger un CCAP
- Éviter les contentieux

Le nouveau CCAG FCS

Le rôle des « GGAG »
L'ancien et le nouveau « CCAG »

Les clauses du nouveau CCAG

Les définitions
Les obligations des parties
La cotraitance et la sous-traitance
L'assurance
La gestion financière
Les délais et pénalités
Les garanties
La résiliation

La rédaction d'un CCAP

La rédaction de clauses dérogatoires
La rédaction de clauses supplémentaires
La formalisation des dérogations

Réaliser son propre GGAG ?

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Le nouveau CCAG Travaux

- Paris - Mardi 26 janvier 2010
- Lyon - Mardi 7 décembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les clauses du nouveau CCAG
- Savoir rédiger un CCAP adapté



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Le nouveau CCAG travaux

- Le rôle des « GGAG »
- L'ancien et le nouveau « CCAG »
- Le formalisme à respecter

Les clauses du nouveau CCAG

- Les définitions
- Les obligations des parties
- La cotraitance et la sous-traitance
- L'assurance
- La gestion financière
- Les délais et pénalités
- Les garanties
- La résiliation

La rédaction d'un CCAP

- La structure du CCAP
- La rédaction de clauses dérogatoires
- La rédaction de clauses supplémentaires
- La formalisation des dérogations

Réaliser son propre GGAG ?

Le nouveau CCAG Prestations intellectuelles

- Paris - Lundi 25 janvier 2010
- Lyon - Vendredi 5 février 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les clauses du nouveau CCAG
- Savoir rédiger un CCAP adapté



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Le nouveau CCAG « PI »

- Le rôle des « GGAG »
- L'ancien et le nouveau « CCAG »
- Le formalisme à respecter

Les clauses du nouveau CCAG

- Les définitions
- Les obligations des parties
- La cotraitance et la sous-traitance
- L'assurance
- La gestion financière
- Les délais et pénalités
- Les garanties
- La résiliation

Les clauses relatives à la propriété intellectuelle du nouveau CCAG

- Rappel du droit de la propriété intellectuelle
- Les définitions du CCAG
- Les options à retenir
- La structure du CCAP
- La rédaction de clauses dérogatoires
- La rédaction de clauses supplémentaires
- La formalisation des dérogations

Élaborer un cahier des charges informatique

→ Paris - Jeudi 16 septembre 2010

→ Lyon - Mardi 18 mai 2010

66



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une démarche pour recenser, analyser et spécifier les besoins
- Être en capacité de formaliser les besoins dans le respect du Code des marchés publics
- Maîtriser les outils de modélisation
- Connaître des méthodes permettant d'évaluer les offres en conformité avec le cahier des charges



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Notions générales

Élaboration d'un cahier des charges informatique

- Démarche générale
- Cadrage d'un projet
- État des lieux
- Axes d'évolution
- Spécifications des équipements
- Spécifications des applications
- Spécifications des prestations de services
- Organisation d'un projet
- Rédaction du cahier des charges, recommandations générales

Plan de cahier des charges suivant la typologie des projets informatiques

- Plan d'équipements informatiques
- Acquisition de progiciels et développement de logiciels

Infogérance d'exploitation ou tierce maintenance applicative

- Maintenance des équipements et des progiciels
- Assistance à maîtrise d'ouvrage

Marchés publics d'informatique : stratégie, élaboration, réalisation

→ Paris - Vendredi 17 septembre 2010

→ Lyon - Mercredi 19 mai 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités des marchés publics d'informatique
- Choisir la stratégie d'achat la plus adaptée à son projet
- Savoir élaborer un dossier de consultation
- Être en capacité de réaliser le suivi technique



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Typologie des marchés publics informatiques

- acquisition de progiciel, d'équipements informatiques, infogérance, location d'équipements, assistance à maîtrise d'ouvrage, câblage de bâtiments...

- Spécificités des marchés publics d'informatique
- Rôle de la direction des systèmes d'information et du service de la commande publique

Stratégie d'achat public dans le domaine des systèmes d'information

- Méthodologie en 10 étapes : analyse des besoins, fractionnement du marché, durée, prix, accord-cadre...
- Prise en compte des besoins évolutifs
- Planning prévisionnel
- Étude de cas pratiques

Élaboration d'un dossier de consultation

- Comment rédiger un CCTP ? Les clauses administratives sensibles (CCAP), les critères de jugement des candidatures et des offres (RC), les bordereaux de prix annexes, les documents complémentaires : mémoire technique, questionnaires, grilles de réponse...

Ressources humaines

Formation

Manager les changements d'organisation.....	67
Travailler en mode projet.....	68
Réussir le pilotage de la masse salariale.....	68
La gestion du temps de travail.....	69
Les enjeux de la fonction ressources humaines.....	69
Recruter sans se tromper.....	70
Comment accompagner un agent en difficulté avec l'alcool ?.....	70
La procédure disciplinaire.....	71
Le cumul d'activités.....	71
Appliquer les nouvelles lois sur la mobilité des fonctionnaires.....	72
Le statut des emplois fonctionnels.....	72
La reprise des personnels lors du transfert d'une activité au bénéfice d'une personne publique.....	73
Agents contractuels : quel avenir ?.....	73
La GPEC : pour une gestion stratégique des compétences.....	74
Les dispositifs de valorisation des compétences.....	74

RESSOURCES HUMAINES

Manager les changements d'organisation

- ➔ Paris - Jeudi 16 décembre 2010
- ➔ Lyon - Mercredi 3 février 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir les changements d'organisation
- Construire des stratégies de conduite du changement adaptées à chaque contexte

Les **modèles** du changement

Les **règles d'or** pour un changement réussi

Changement prescrit et changement construit

Les **différentes étapes** d'un processus de changement

Les **résistances** au changement

Les **processus de deuil**

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

Travailler en mode projet

- Paris - Jeudi 30 septembre 2010
- Lyon - Jeudi 24 juin 2010

68



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les outils de la gestion de projet
- Être capable de cadrer et de conduire un projet
- Développer une méthodologie efficace



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

La notion de projet : qu'est-ce qu'un projet ?

Définitions
Les différents types de projet
Les causes d'échec et de succès des projets

La démarche projet

Analyse de la demande
Recherche d'information
La démarche de projet

Les outils du projet

Le QQQQCPC (outil de questionnement)
La cartographie des partenaires
La matrice des enjeux
La planification du projet (répartition des activités de l'équipe au fil du temps : planning de Gantt)
Les indicateurs de suivi
La conduite des groupes de travail

Le dispositif d'accompagnement

La structure projet : rôle et mission, traiter les résistances au changement

Réussir le pilotage de la masse salariale

- Paris - Mardi 19 janvier 2010
- Lyon - Jeudi 4 novembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Piloter sa masse salariale
- Analyser les causes de son évolution
- Optimiser les coûts et contrôler



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

La masse salariale récurrente (statutaire, réglementaire)

La masse salariale variable (remplacements, emplois saisonniers, renforts occasionnels, organisation des services, aménagement du temps de travail...)

Les paramètres d'évolution de la masse salariale (structurels, globaux, locaux)

Les tableaux de bord du pilotage de la masse salariale (conception et contenu)

La gestion du temps de travail

→ Paris - Jeudi 23 septembre 2010

→ Lyon - Mardi 27 avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la réglementation sur le temps de travail
- Optimiser la gestion du temps de travail
- Éviter les contentieux

Introduction : la répartition des compétences et la consultation des instances paritaires

La durée normale du travail (temps de travail effectif et décompte annuel du temps de travail, garanties minimales)

Modalités d'aménagement du temps de travail (notion de cycle de travail, horaires variables, personnels soumis à des obligations de service statutaires, situation particulière des personnels d'encadrement)

L'autorisation de travailler à temps partiel (à distinguer du TNC)

Les congés et autorisations spéciales d'absence

Les dispositifs particuliers (astreintes, équivalences, compte épargne temps)

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Les enjeux de la fonction ressources humaines

→ Paris - Mardi 5 octobre 2010

→ Lyon - Jeudi 17 juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le rôle et la place de la fonction de gestion des ressources humaines
- Donner du sens à l'action de la fonction RH
- Travailler à la responsabilisation des acteurs RH et des encadrants de proximité

La fonction ressources humaines

Le constat et les enjeux de la gestion des ressources humaines dans les collectivités territoriales
Les domaines de la gestion des ressources humaines
Les nouveaux rôles de la direction des ressources humaines

La mesure de la fonction ressources humaines

L'identification partagée des clients internes, de leurs besoins et de leurs attentes
Les atouts existants et les points de passage de la DRH

La performance professionnelle

Les composants de la performance individuelle
Les composants de la performance collective
Le pilotage et le contrôle de la fonction RH

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Recruter sans se tromper

- Paris - Mardi 14 décembre 2010
- Lyon - Jeudi 1er avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir ses recrutements
- Adopter une méthode efficace

- **La définition** du besoin
- **La rédaction** de la fiche de poste
- **La publication** de l'annonce
- **L'analyse** des candidatures
- **L'entretien** de recrutement
- **Le choix** du candidat
- **La finalisation** du recrutement

Détail de la formation

70



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Comment accompagner un agent en difficulté avec l'alcool ?

- Paris - Mardi 7 septembre 2010
- Lyon - Mardi 2 février 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Élaborer une stratégie d'accompagnement
- Identifier les conduites à tenir et les possibilités de reclassement
- Maîtriser les réglementations en vigueur

- **Les représentations** sur le rôle et les fonctions des substances psychoactives en général et de l'alcool en particulier dans le collectif de travail (sur les plans social, physique et psychique)
- **Les effets** des consommations d'alcool, les mécanismes de la dépendance, leurs causes et leurs conséquences
- **La réglementation** en vigueur
- **La problématique** de la dépendance, du phénomène du déni et son appréhension dans la relation avec un consommateur dépendant
- **Le reclassement** et l'accompagnement
- **Mise en situation** à partir de scénarios

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

La procédure disciplinaire

→ Paris - Mardi 29 juin 2010

→ Lyon - Jeudi 7 janvier 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir la faute disciplinaire
- Déterminer l'échelle des sanctions
- Savoir mener une procédure disciplinaire
- Connaître les voies de recours de l'agent concerné
- Organiser la défense de la collectivité territoriale



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

La notion de faute disciplinaire

Rappel des obligations liées à la qualité de fonctionnaire
La notion de faute et la distinction avec l'insuffisance professionnelle

Les sanctions disciplinaires

Examen de chacune des sanctions énumérées par la loi
Les sanctions disciplinaires déguisées
La suspension conservatoire

La procédure disciplinaire

Les principes guidant la procédure simplifiée
La procédure avec consultation du conseil de discipline :
->établissement du rapport de l'autorité territoriale
->composition du conseil de discipline
->déroulement de la séance du conseil de discipline

Forme de la décision portant sanction

Voies de recours ouvertes à l'agent (notamment saisine du conseil de discipline de recours)

Mise en œuvre de la décision

La défense de la collectivité

Le cumul d'activités

→ Paris - Jeudi 25 novembre 2010

→ Lyon - Jeudi 4 février 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser vos connaissances par rapport aux changements apportés par la réforme de la FPT
- Maîtriser la réglementation relative au cumul d'activités
- Définir le cumul irrégulier et le sanctionner



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Rappel des innovations issues de la loi du 2 février 2007

Le principe de l'interdiction de cumul et ses contours

En dérogation : les activités susceptibles d'être librement exercées

Les activités soumises à autorisation préalable

Les cas particuliers

La protection sociale liée à ces activités accessoires

La sanction du cumul irrégulier

Appliquer les nouvelles lois sur la mobilité des fonctionnaires

- Paris - Mardi 14 septembre 2010
- Lyon - Jeudi 4 février 2010

72



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser la nouvelle loi sur la mobilité
- Maîtriser les dispositifs de mobilité et savoir les appliquer dans sa collectivité
- Mettre en pratique les nouvelles dispositions

• **Analyse** de la nouvelle loi sur la mobilité

• **Rappels** de principes généraux

• **La mobilité interne** à la collectivité

• **La mobilité externe** à la collectivité

• **Le détachement**

• **La disponibilité**

• **La mise à disposition**

• **Le cumul d'emploi privé/public**

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Le statut des emplois fonctionnels

- Paris - Mercredi 31 mars 2010
- Lyon - Mardi 30 novembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le statut juridique spécifique des emplois fonctionnels
- Connaître l'impact de la réforme de la FPT sur ces emplois

• **Notion juridique**

Essai de définition

Les emplois concernés

• **La nomination sur l'emploi fonctionnel**

Le détachement sur emploi fonctionnel

Le recrutement sur le fondement de l'article 47

Le recrutement sur le fondement de l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Les délégations susceptibles d'être consenties aux agents occupant des emplois fonctionnels

• **La rémunération du titulaire de l'emploi fonctionnel**

Des agents détachés sur les emplois fonctionnels

Des agents recrutés par contrat sur la base de l'article 3 ou de l'article 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

• **Les avantages en nature auxquels peuvent prétendre**

les agents occupant un emploi fonctionnel

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

La reprise des personnels lors du transfert d'une activité au bénéfice d'une personne publique

→ Paris - Jeudi 25 mars 2010

→ Lyon - Jeudi 27 mai 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser les effets sur le personnel du transfert d'une entité économique
- Analyser et appliquer les articles L. 1224.1 et L. 1224.3 du Code du travail

Le **rappel** des évolutions législatives et jurisprudentielles

Les **fondements** juridiques actuels (L. 1224.1 et L. 1224.3 du Code du travail)

Les **situations** dans lesquelles une reprise de personnel doit intervenir

L'**étendue des obligations pesant sur la collectivité publique reprenant l'activité**

La **nature** des contrats de recrutement

La **détermination** de la rémunération servie

Les **précisions** sur les conditions d'emploi

Les **éléments** de procédure

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

Agents contractuels : quel avenir ?

→ Paris - Jeudi 3 juin 2010

→ Lyon - Jeudi 2 décembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances issues de la réforme de la fonction publique territoriale
- Maîtriser les règles encadrant le recrutement et le statut des collaborateurs concernés
- Prévenir les risques de contentieux

Le **cadre juridique et procédures** de recrutement des agents contractuels

Les **stipulations du contrat de l'agent** (période d'essai, fonction, rémunération, forme de l'acte d'engagement, mentions devant figurer sur l'acte d'engagement)

Le **renouvellement du contrat** (quelles formalités, quelles formes ?)

Le **statut des agents contractuels** (droit et obligations, rémunérations, modifications apportées par la loi du 26 juillet 2005...)

La **fin des fonctions** des agents contractuels

Les **emplois de cabinet**

Les **cas pratiques** relatifs aux hypothèses de recours aux agents contractuels

La **rédaction d'actes**

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un **abonnement** à l'une de nos revues

La GPEC : pour une gestion stratégique des compétences

→ Paris - Mardi 4 mai 2010

→ Lyon - Jeudi 16 septembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les outils pour mettre en œuvre une GPEC efficace

Anticiper l'évolution des métiers et des compétences, l'effectif et son utilisation

Les objectifs de la GPEC : simplicité et efficacité

Les étapes de la démarche prospective et préventive

Identifier et analyser les écarts prévisionnels de compétences

Définir les plans et les programmes des actions ressources humaines

Finaliser une démarche opérationnelle de GPEC

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Les dispositifs de valorisation des compétences

→ Paris - Mercredi 10 mars 2010

→ Lyon - Jeudi 9 décembre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et analyser les dispositifs existants
- Informer les agents
- Mettre en application les connaissances acquises

Le certification de qualification professionnel (CQP)

Qui est concerné ?

Comment le préparer ?

Dans quels domaines ?

Enregistrement au RNCP

Où le préparer ?

CQOPM, CQPI

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Comment fonctionne la VAE ?

Qu'est-ce que le répertoire national ?

Quels sont les textes officiels applicables ?

La VAE dans le plan de formation de l'entreprise

Pratiques de formation

La VAE, chiffres et démarches

La VAE en entreprise

En savoir plus :

Où s'adresser ?

Détail de la formation



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Sport

Formation

La responsabilité des exploitants de bains et de leurs agents	75
Équipements sportifs : quels modes de réalisation et de financement et quelle exploitation ?	76
Clubs sportifs et collectivités : quelles relations ?	76
Le management des risques en piscine : de l'application des règlements à la gestion des risques	77
Élaboration, mise en œuvre, pilotage et évaluation des politiques sportives	77

SPORT

La responsabilité des exploitants de bains et de leurs agents

- Paris - Jeudi 4 février 2010
- Lyon - Mardi 19 octobre 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser les différentes responsabilités en jeu dans l'exploitation d'établissements de bains
- Illustrer à l'aide de la jurisprudence les risques d'un exploitant et les mesures à mettre en œuvre
- Faire le point sur les règles de sécurité applicables aux établissements de bains



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Détail de la formation

La responsabilité pénale : principes généraux

Responsabilité pénale des agents
Responsabilité pénale de la collectivité territoriale
Éléments constitutifs des infractions

La responsabilité pénale : les homicides et blessures involontaires

Le dommage
Le lien de causalité
La faute

La responsabilité civile - administrative des communes Exploitant des baignades et des piscines

Responsabilité pour faute prouvée
Responsabilité pour faute présumée
Responsabilité de plein droit

Typologie des fautes :

Les fautes d'organisation
Les fautes de surveillance

Équipements sportifs : quels modes de réalisation et de financement, et quelle exploitation ?

→ Paris - Mardi 16 mars 2010

→ Lyon - Mardi 28 septembre 2010

76



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser les différents modes de réalisation et de financement des équipements sportifs : BEA, concession, contrat de partenariat, AOT
- Analyser les différents modes de gestion des équipements sportifs : gestion publique, affermage, régie intéressée, gérance ...
- Comparer les différents montages selon la nature des équipements, des usagers et des contraintes de service public souhaitées par la collectivité (clubs, scolaires)



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Rappel sur les notions de service public appliquées aux équipements sportifs

Présentation des différents montages pouvant être utilisés pour réaliser et financer un équipement sportif en initiative publique et en maîtrise d'ouvrage publique : loi MOP, montage en conception réalisation, en maîtrise d'ouvrage privée (BEA, concession, contrat de partenariat)

en initiative privée : BEA, opération totalement privée

Le calendrier de l'opération, la programmation et la conception de l'équipement dans les différents montages

Présentation des modes de gestion des équipements sportifs : gestion publique (régie simple, autonome ou personnalisée), gérance, régie intéressée, affermage, marché public d'exploitation - Procédures et calendriers

Les enjeux de prise en compte des contraintes de service public

(scolaires, clubs, tarification, horaires) dans les différents montages juridiques

Principe et mode de calcul de la redevance versé par le club utilisateur Études de 3 cas : 1 piscine, 1 salle, 1 stade

Clubs sportifs et collectivités : quelles relations ?

→ Lyon - Mardi 11 mai 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Replacer le club dans son rôle vis-à-vis de la collectivité
- Étudier les différentes formes de relations entre les collectivités et les clubs
- Analyser les différents outils juridiques applicables selon la nature de la relation
- Identifier les risques juridiques et notamment le risque pénal des différents acteurs du fait d'une relation défectueuse



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

La place du club dans la politique sportive : quelles relations ?

Les différents outils juridiques

La question de l'initiative de la relation

Les outils de base et leur condition de mise en œuvre

La mise à disposition d'un équipement

L'attribution de subventions

Le recours à des contrats plus élaborés et la nécessaire mise en concurrence ou pas du club

Les contrats d'objectifs ou contrats de partenariats

Définition

Conditions de mise en œuvre - risque

de requalification

Le management des risques en piscine : de l'application des règlements à la gestion des risques

→ Paris - Mardi 6 avril 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les enjeux de la gestion des risques en piscine
- Maîtriser la norme NF-EN 15288-1-2
- Acquérir les outils méthodologiques du management des risques



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

La piscine, un lieu à risques

Éléments statistiques INVS

Les autres risques que la noyade : inventaire à partir des différentes fonctionnalités d'une piscine

La notion de risques

Contexte historique

Définitions

Les outils du management des risques

Règlements et normes

Les différentes méthodologies de management.

La norme NF-EN 15288-1-2

Présentation de la norme

Documents à produire

Norme et POSS

Proposition méthodologique pour les piscines

Les acteurs

La conception des différents documents

L'évaluation

Élaboration, mise en œuvre, pilotage et évaluation des politiques sportives

→ Paris - Mardi 8 juin 2010



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Étudier les différentes étapes d'élaboration, d'organisation, de mise en œuvre, de pilotage et d'évaluation des politiques sportives
- Disposer des données clés à chaque étape



AVEC VOTRE INSCRIPTION

- Un pack pédagogique complet
- Un suivi post-formation de 3 mois
- Le déjeuner et les pauses
- **Un abonnement** à l'une de nos revues

Détail de la formation

Les différents niveaux de construction d'une politique sportive : politique stratégique tactique opérationnelle

La réalisation du diagnostic d'une politique sportive

approches quantitatives, approches qualitatives, démarche participative, méthode

Passer du diagnostic à la formulation de la politique

décrire les enjeux, les objectifs, les orientations politiques

Élaborer le contenu de la politique sportive

construire les plans d'actions, les chiffrer

Les modes de gestion des différentes actions

Les outils de pilotage de la politique

L'évaluation de la politique : enjeux et méthodes

VOS FORMATEURS

Sélectionnés pour leur expertise et leur pratique des collectivités territoriales

78

Marc Alphanbéry

Consultant en informatique et en organisation auprès des collectivités locales

Francis Aynaud

Directeur de développement économique d'un conseil général

Josselyn Aubert

Avocat au barreau de Lyon, cabinet Philippe Petit et associés

Anne Batailler

Consultante spécialisée en recrutement management et conduite de projets, cabinet AB Conseil RH ancienne DRH de collectivité

Patrick Bayeux

Maître de conférences en gestion et droit du sport. Rédacteur en chef d'«Acteurs du sport» (www.acteursdusport.fr)

Philippe Bluteau

Avocat à la cour d'appel de Paris. Diplômé de Sciences Po Paris

Jean-Pascal Bonsignore

Diplômé de l'IPAC et du CPJ
Directeur de communication
Auteur d'ouvrages spécialisés

Carole Bontemps-Hesdin

Avocate au barreau de Lyon, docteur en droit public, Cabinet Philippe Petit & Associés

Brigitte Clavagnier

Avocat au barreau de Lyon, Alcy conseil

Bernadette Clavel

Consultante spécialisée en Management et Ressources Humaines, cabinet Adansonia Conseil

Jean-Pierre Coblentz

Directeur associé de « Stratorial Finances », diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble

Franck Confino

Directeur d'une société en stratégies et communications territoriales

Patrice Cossalter

Avocat au barreau de Lyon, Cabinet Légitima

Sébastien Cottignies

Avocat au barreau de Lyon, cabinet Philippe Petit & Associés

Jean-Claude Ganga

Consultant

Régis De Castelnaud

Avocat à la cour d'appel de Paris
Auteur d'ouvrages scientifiques sur les questions relatives à la gestion publique

Eric De Fenoyl

Avocat
Directeur du département secteur public TAJ

Xavier Delsol

Avocat associé du cabinet Delsol & associés

Patrick Duny

Consultant, vice-président de l'ANDIISS

Florence Durand-Tornare

Expert en Internet local et citoyen, Fondatrice et déléguée générale de l'association «Villes Internet»

Philippe Dupuis

Enseignant à la faculté de droit et à l'IEP de Lille
Formateur et auteur de nombreux ouvrages spécialisés

Damien Dutrieux

Enseignant à l'université de Valenciennes, consultant associé auprès du Cridon du Nord-Est pour le droit des collectivités territoriales, auteur de nombreux ouvrages spécialisés

Samuel Dyens

DGA d'un conseil général
Chargé d'enseignement à l'université

Claude Ferradou

Avocat au barreau de Lyon, cabinet Adamas

Michel Fournié

Consultant en finances locales, Cabinet «Michel Klopfer Consultants»

Anne Gardère

Docteur en droit public, avocate au barreau de Lyon, Cabinet Philippe Petit et associés

CNIL

Fatima Hamdi
Chargée de mission au
Service d'orientation et de
renseignement du public

Gaëtan Huet

Consultant
Cabinet Partenaires
Finances locales

Fabrice Jobard

Diplômé de Sciences
Politiques
MBA de l'IAE de Paris
Directeur de la
communication

Michel Klopfer

Expert en finances
locales
Président fondateur du
Cabinet « Michel Klopfer
Consultants »

Marie-Amélie Lajoux

Fonctionnaire
territoriale, DEA en
droits européens
comparés, DESS en droit
des contrats publics

Yann Landot

Avocat associé au barreau
de Paris
Docteur en droit public
Diplômé de Sciences Po
Paris, Fondateur du
Cabinet Landot

Éric Landot

Avocat senior
Cabinet Landot

Jean-François Lanneluc

Directeur de la
communication et
directeur de cabinet
d'une ville et d'une
communauté urbaine

Laurent Lizé

Directeur de l'Ades26 -
Éducation Santé Drôme

Pierre Le Bouëdec

Avocat associé au barreau
de Paris, société
d'avocats Symchowicz-
Weissberg

Édouard Lecoeur

Expert en financement de
projets
publics, directeur de
mission partenariats
public-privé
Cabinet Deloitte

Mathieu Legrand

Consultant expert en
management, Cabinet
Éthique et Performance

Fabian Meynard

Consultant, Cabinet
PARTENAIRES Finances
Locales

Stéphane Menu

Journaliste, a d'abord
travaillé dans la presse
quotidienne régionale
avant de devenir
rédacteur en chef d'un
hebdomadaire

Michel-Yves Michel

Maître de conférences,
psychologue, auteur de
différents ouvrages de
psychologie appliquée

Christophe MICHELET

Consultant, Cabinet
PARTENAIRES Finances
Locales

Jean-René Moreau

DGS, Administrateur
Territorial hors classe

Geneviève Mossler

Fonctionnaire
territoriale, Docteur en
droit et titulaire d'un
DEA en droit public et
sciences politiques

Sébastien NIVAULT

Avocat au barreau de Paris

Philippe Petit

Avocat associé au
barreau de Lyon,
Fondateur du Cabinet
Philippe Petit et associés,
Docteur en droit public

Samuel Rouah

Consultant formateur en
Ressources Humaines et
management
Expert en conduite de
projet

Benoit Volatier

Co Président Occurrence
«Etudes et conseil en
communication»

Levent Saban

Avocat associé au
barreau de Saint-Étienne,
Cabinet Philippe Petit et
Associés

Mickaël Verne

Avocat associé au
barreau de Lyon, Cabinet
Itinéraires Droit public

Jean-Pierre Vial

Inspecteur de la jeunesse
et des sports, titulaire d'un
DEA de droit civil
Docteur en Droit

Union Sociale de l'Habitat

(USH)
Confédération nationale
du Mouvement Hlm.
Plusieurs experts
interviendront sous
la coordination de
Dominique Dujols,
Directrice des relations
institutionnelles

Welcome Europe

Organisme expert en
montage de projets
européens et dans
l'assistance aux
collectivités

FORMATIONS EN INTRA

Les Formations d'Experts du Groupe Territorial vous proposent des solutions sur mesure adaptées aux besoins de votre collectivité.

80

Toutes les formations présentées dans notre catalogue peuvent être réalisées en intra dans vos locaux, et ce, dans toute la France et les DOM/TOM.

Afin de répondre parfaitement à vos besoins, « Les Formations d'experts » Territorial s'adaptent à vos exigences et vos contraintes pour vous proposer des formations sur mesure.

Votre projet de formation concerne une équipe restreinte ou plusieurs groupes de personnes ? Un thème précis ou un ensemble de thématiques ? Nous vous proposons une offre sur mesure, adaptée aux profils et aux besoins de vos collaborateurs.

Vous désirez :

- former un groupe de collaborateurs à la date et au lieu de votre choix ;
- bénéficier d'une formation sur mesure spécifiquement adaptée à votre demande ;
- optimiser l'utilisation du DIF dans votre collectivité.

Nous vous offrons :

- un accompagnement individuel pour chacune de vos demandes ;
- l'expertise de notre réseau de formateurs ;
- des méthodes pédagogiques éprouvées.

Tout notre catalogue est adaptable en intra.

Notre équipe pédagogique se tient à votre disposition pour élaborer, sur la base de votre cahier des charges, des modules de formation répondant à vos souhaits.

Contact :

Soumiya El Amiri

Tél : 04 76 65 99 81

E-mail : soumiya.el-amiri@territorial.fr



territorial

**LES FORMATIONS
INTRA**

INFOS PRATIQUES

Directrice Département formation

• Carole Dellarovere

E-mail : carole.dellarovere@territorial.fr

Tél. : 04 76 93 12 36 - port. : 06 74 66 70 12

Votre contact inscription

• Soumiya El Amiri

E-mail : soumiya.el-amiri@territorial.fr

Tél. : 04 76 65 99 81 / Fax : 04 76 65 79 98

Nos tarifs HT (par personne)

Durée de la formation	Associations, Communes et EPCI < 10 000 hab.	Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux / régionaux
1 jour	295 €	495 €	595 €	695 €	750 €
2 jours	645 €	845 €	895 €	1 045 €	1 100 €

Le prix comprend :

- la prestation de formation
- la fourniture de documents pédagogiques
- un suivi post-formation dans la limite de trois mois suivant la réalisation de la prestation de formation
- le repas du midi et les pauses
- Un abonnement à l'une de nos revues

Grille tarifaire des formations Marchés publics (Partenariat Groupe Moniteur)

Grille tarifaire € HT	Communes et EPCI < 10 000 hab.	Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	Communes et EPCI de plus de 40 000 hab.
1 jour	320	595	695
2 jours	615	1 105	1 205

Réservations

Sur simple demande, nous vous adressons un devis personnalisé, un programme de la/des formations que vous souhaitez suivre ainsi qu'un bulletin d'inscription. Vous pouvez aussi télécharger les programmes des stages, au format PDF, sur notre site Internet : www.territorial.fr.

Conditions de règlement

La collectivité s'engage à procéder au règlement financier dès réception de la facture attestant du service fait et de l'attestation de présence délivrée par Les Formations d'Experts.

Clause de dédit

Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit Les Formations d'Experts.

Tout dédit effectué dans les quinze jours du début de la session de formation entraînera le règlement de 50 % du prix de la prestation.

Tout dédit effectué dans les huit jours du début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.

Conditions générales

Les Formations d'Experts se réservent le droit d'annuler ou de reporter, sans frais, une formation qui ne réunit pas les conditions nécessaires au bon fonctionnement du stage.

Il est strictement interdit d'enregistrer les différents types de stages Formations d'Experts sous quelque forme que ce soit, de dupliquer les programmes ou de reproduire les supports de cours ou ouvrages remis aux stagiaires.



**Anticipez
vos besoins
de formation
et bénéficiez
de 15%
de réduction**

Demande d'inscription*

à renvoyer par fax :
04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Collectivité territoriale de rattachement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail (obligatoire) :

**formation
n°**

1

Titre :

Date : Lieu :

Tarif HT (voir page 81) :

**formation
n°**

2

Titre :

Date : Lieu :

Tarif HT (voir page 81) :

**formation
n°**

3

Titre :

Date : Lieu :

Tarif HT (voir page 81) :

Date et signature du stagiaire :

Cachet de la collectivité



Total HT :

Remise 15 % :

Total HT à régler :

**L'intégralité de nos programmes de formation
est consultable en ligne sur notre site Internet :**

<http://formation.territorial.fr>

* Vaut convention de formation simplifiée. Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit la SAS TERRITORIAL. Tout dédit effectué dans les 15 jours du début de la session de formation entraînera le règlement de 50 % du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours du début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.

Demande d'inscription* à renvoyer par fax au 04 76 65 79 98

* Vaut convention de formation simplifiée.
Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit la SAS TERRITORIAL. Tout dédit effectué dans les 15 jours du début de la session de formation entraînera le règlement de 50 % du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours du début de la session de formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.

*L'intégralité
de nos programmes
de formation
est consultable
en ligne sur notre
site Internet :
www.territorial.fr*



à renvoyer par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

.....

Organisme ou collectivité :

.....

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :

Titre :

Date :

Lieu :

Tarif par personne :

Nombre de personnes :

Montant total :

Date et signature :

Cachet de l'organisme ou de la collectivité

Pour une formation
sur site et adaptée
aux besoins de
votre collectivité...

Nous vous offrons :

- *un accompagnement individuel pour chacune de vos demandes*
- *l'expertise de notre réseau de formateurs*
- *des méthodes pédagogiques éprouvées*

Nous élaborons, sur la base de votre cahier des charges, des modules de formation répondant à vos attentes, aux lieux et dates de votre choix.

*Contact : Soumiya El Amiri
soumiya.el-amiri@territorial.fr
Tél. : 04 76 65 99 81*



Groupe Territorial
Formations d'Experts
58 cours Becquart-Castelbon
BP 215 - 38506 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 65 71 36
Fax : 04 76 65 79 98

territorial groupe